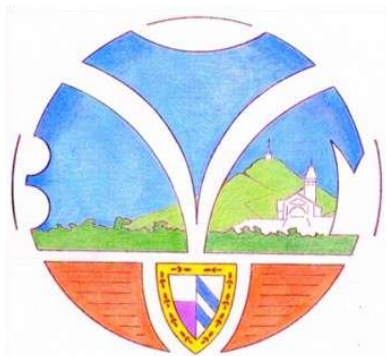
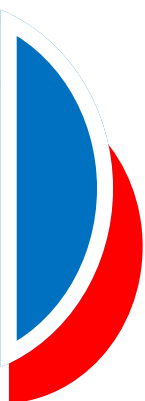




N° 49

**CENTENAIRE
11 novembre 1918**



**L'Echo de
Beauvoir de Marc**
Bulletin 2018

Le mot du Maire



Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers amis.

La commission communication vous propose ce bulletin et vous souhaite une bonne lecture...

A Beauvoir, les effectifs des écoles sont stables et deux nouvelles enseignantes sont venues remplacer leurs collègues au sein de l'équipe en place.

La dynamique des associations ne faiblit pas et nous remercions tous les bénévoles qui contribuent généreusement au bien vivre dans notre village.

Ils nous sollicitent régulièrement pour monter le niveau des équipements utilisés. Il n'est pas possible de contenter tout le monde.

Nous devons tenir compte de nos moyens et des compatibilités avec l'environnement. En effet, les événements climatiques qui se répètent et s'accroissent nous interpellent. La santé de notre écosystème est compromise. Il s'agit d'un véritable défi. Nos comportements individuels et collectifs doivent encore évoluer pour aller vers une sobriété plus réfléchie. Je suis surpris de constater à quel point bon nombre d'entre nous n'ont toujours pas compris le lien direct entre l'activité humaine irraisonnée et le réchauffement climatique. **Oui nous devons changer de cap.**

D'ailleurs, bon nombre d'anciens et de jeunes aussi donnent l'exemple et font école. Ils gardent un mode de vie rural avec : jardin, espace de vie plus réduit, consommation et mobilité modérée etc... Inspirons-nous de leur exemple pour prendre ce virage. Nous ne pouvons pas tout attendre des décisions qui viennent d'en haut, elles se heurtent aussi à cette question : comment concilier une activité économique avec le respect de la nature ?

Je fais le rêve que nos responsables politiques quelles que soient leurs tendances, se solidarisent dans l'intérêt du Pays en oubliant leurs querelles d'égo et leur calcul d'apothicaire. Le pari écologique est probablement, aujourd'hui, l'un des plus difficiles à relever. Peu de personnes ont eu la chance de participer à de vraies transformations historiques. **C'est notre chance.** Nous prenons conscience tardivement que nous vivons dans un monde qui a des limites. Chacun de nous comprend bien que « les trente glorieuses » sont terminées car le prix à payer par la nature est insoutenable. C'est un formidable enjeu à relever.

« **Penser global agir local** » doit être notre devise quotidienne pour être plus respectueux de la nature dès aujourd'hui.

Nous avons commencé, avec notamment :

- le chauffage géothermique du groupe scolaire
- la consommation d'aliments en partie bio et locaux à la cantine avec le traiteur du village
- la limitation de la durée d'éclairage public avec LED (Diode électroluminescente) plus économe
- la mise en place d'un nouveau Conseil municipal d'enfants pour assurer un relais de citoyenneté
- les matinées propres bien reprises également par les enseignantes
- La charte « zéro phyto » dans les lieux publics et au cimetière.

Nous continuerons notamment en modifiant l'éclairage des installations sportives avec des LED. Les freins et réticences aux habitudes de certains nous stimulent. Nous devons enclencher la « surmultipliée » pour pouvoir continuer de regarder en face nos petits-enfants. Cette dynamique locale participe et s'ajoute d'ailleurs aux nombreuses initiatives individuelles et collectives mondiales pour sauver la planète.

Concernant l'assainissement collectif nous sommes comme Charantonay, Savas-Mépin, Royas, Saint-Jean de Bournay, Chatonnay, Sainte Anne sur Gervonde, dans l'attente d'une solution commune qui devrait être un raccordement au Systépur (Station sur Reventin-Vaugris). Notre position est cohérente, nous pensons qu'il vaut mieux être solidaires avec les communes citées pour diminuer la facture des foyers raccordés.

Sur l'urbanisme notre PLU (Plan Local d'Urbanisme est applicable même si le PLUI (Intercommunal) est en panne. Nous comptons sur votre solidarité et surtout sur vos idées pour être plus efficace. En effet notre marge de manœuvre est étroite, nous ne prétendons pas détenir la vérité mais je préférerais plus de réalisme de la part de toute l'équipe.

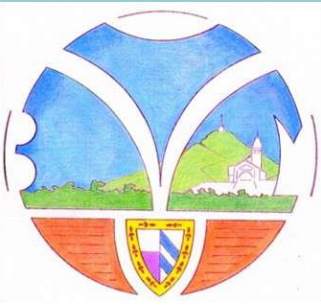
A l'heure où nous commémorons l'arrêt des hostilités de la guerre de 1914-1918 le 11 novembre, souvenons nous bien que les conflits ne sont pas une fatalité. Le principal motif de la construction de l'Europe c'est **La Paix**. Devant la montée des nombreux fascismes internationaux, mobilisons nous pour participer massivement aux élections européennes en 2019.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, avec une pensée particulière pour celles et ceux qui sont seuls ou malades.

Bien à vous,

Alain PICHAT

Sommaire



Le mot du Maire	2
Sommaire	3
Etat civil	4
Conseil Municipal	
<i>Principales délibérations</i>	8
Budget	10
Divers	12
Documents administratifs	15
Vie communale	
<i>Assistantes maternelles</i>	16
<i>Location salle des fêtes</i>	17
<i>Ecole</i>	18
<i>Mutuelle</i>	19
<i>Apprenons à connaître nos entreprises</i>	20
<i>Surgélateur</i>	20
Urbanisme	
<i>Déclarations préalables</i>	21
<i>Demandes de Permis de construire</i>	22
<i>Le Plan Local d'Urbanisme</i>	22
<i>Documents d'Urbanisme</i>	23
Commissions	
<i>Scolaire</i>	24
<i>Communication</i>	26
<i>Voirie</i>	27
Libre expression	28
Informations	30
Vie associative	
<i>Liste des associations</i>	35
<i>Agenda manifestations</i>	36
<i>Espoir d'Afrique</i>	37
<i>Basket</i>	38

<i>CCAS</i>	39
<i>Flash Danse</i>	40
<i>USBR - Foot</i>	42
<i>AppleJacks 38</i>	44
<i>Les P'tits Loulous</i>	45
<i>La Chêneraie</i>	45
<i>Comité des fêtes</i>	46
<i>Amicale des anciens combattants</i>	47
<i>Club de l'Espoir</i>	48
<i>ACCA</i>	48
<i>Sou des écoles</i>	49
<i>Maillons tout</i>	50
<i>APAC Association Patrimoine Art et Culture</i>	52
<i>Comité paroissial</i>	55
<i>InfoSol</i>	56
<i>Rando et découverte</i>	56
<i>Don du Sang</i>	58
<i>Cinéma le Saint-Jean</i>	59
<i>ASTER</i>	60
Bièvre Isère Communauté	62
Poésie	64
Temps forts	
<i>Cérémonies 19 mars et 8 mai</i>	66
<i>Repas de quartiers</i>	67
<i>Centenaire 11 novembre</i>	68
<i>Matinée propre</i>	70
<i>CM2</i>	70
<i>Des touristes nous écrivent</i>	71
<i>Téléthon</i>	72
Annonces	73

Echo réalisé par la Commission Communication

Photos : Dauphiné Libéré, Associations, collections de particuliers

Pages de couverture : Photos et cartes postales collections Michelle Ailloud et Christine Vaux - Joseph Mathias

Page 1 : Claude Terry, arrière-arrière-grand-oncle de Valentin Vaux - Joseph Mathias, père de Joseph Mathias

Terry Claude, Fabien, né le 25/12/1888 mort pour la France le 16 novembre 1914 à Menil dans les Vosges (habitant Les Bruyères à Beauvoir)

Mathias Joseph, Maurice né en 1893, a combattu de 1914 à 1916 dans les Vosges, puis dans la Somme où il a été grièvement blessé à Cléry le 27 septembre 1916

Naissances



Eva CANDY LADRAT
le 13 mars 2018 à Vienne (38)



Mewen, Marius, Eliseo PELLET
le 7 juin 2018 à Vienne (38)



Elise, Rose, Maria BETIANA
le 14 juin 2018 à Feyzin (69)



Maëlys, Eva-Rosy, Désirée LAVENTURE-DARIVAL
le 9 juillet 2018 à Rillieux-la-Pape (69)



Nathan, Grégory CHUZEL
le 4 octobre 2018 à Feyzin (69)

Et aussi :

Jules, Daniel, Jérémy, Johan MASSEBOEUF
le 2 janvier 2018 à Bourgoin-Jallieu (38)

Yoni BRUNET
le 11 juillet 2018 à Bourgoin-Jallieu (38)

Sena ERDIK
le 15 juillet 2018 à Vienne (38)

Jane LONGERON
le 14 août 2018 à Vienne (38)

Silya, Nacera DADDI
le 30 août 2018 à Lyon 8ème (69)

Charly, Clément PAYA
le 3 octobre 2018 à Vienne (38)

Amélya, Solange OLAGNON
le 16 octobre 2018 à Vienne (38)

Ashley, Christine, Nathalie LAURET
le 03 novembre 2018 à BRON (69)

Vive les mariés...



PONTET Nicolas et
CHALARD Manon
le 19 mai 2018



GAILLARD Alexandre et
BURLET Laure
le 21 juillet 2018



BETIANA Edwin et
PASINI Marie Sarah
le 22 septembre 2018



BERTRAND Guy et
DOUCHET Marcelle
le 26 novembre 2018

Ils nous ont quittés...



DA SILVA Eugène
le 25 décembre 2017
à Beauvoir de Marc (38)



LEMOINE Pierre, François, Joseph
le 21 janvier 2018
à Beauvoir de Marc (38)



MARTOS Antoine
le 25 janvier 2018
à Vienne (38)



TOURNIER Lucie, Gabrielle
le 18 février 2018
au Couvent à
St Jean de Bournay (38)



TOURNIER Henri, Fernand, Auguste
le 31 mai 2018
au Couvent à
St Jean de Bournay (38)



PERENON Roger, François
le 21 juin 2018
à Vienne (38)

Ils nous ont quittés...



SAUNIER Gabrielle, Alice
le 15 août 2018
au Couvent à
St Jean de Bournay (38)



VENDITELLI Angelo
le 21 septembre 2018
à Pierre-Bénite (69)



BOUVIER Odette, Marie, Eugénie
le 5 octobre 2018
à La Verpillière (38)



VENDITELLI Ascenza
le 15 novembre 2018
à Vienne (38)

Et aussi :

BARNOIN Elise
le 12 janvier 2018
à Vienne (38)

FALLOT Frédéric, Sylvain
de Savas-Mépin
le 15 juillet 2018
à Beauvoir de Marc (38) sur la voie publique

BOUCHON Aimée, Eugénie, Lucie
le 18 juin 2018
à Vienne (38)

BOUCHON Fernand, Joseph
le 10 septembre 2018
à La Côte Saint-André (38)

MALLET Luc, Jean Michel
le 2 novembre 2018
à Pierre-Bénite (69)

Conseil municipal

Principales délibérations 2017 - 2018

Novembre 2017

- ◆ Adhésion à la plateforme de dématérialisation avec le CDG38.
- ◆ Lutte contre l'implantation de l'antenne TDF dans la zone artisanale de la Fontaine.
- ◆ Achat d'une étuve supplémentaire pour la cantine.
- ◆ CCAS : bénéfices de la vente de boudins 1 315,63 €.



Décembre 2017

- ◆ Revalorisation annuelle des loyers des bâtiments communaux.
- ◆ Clôture du budget annexe Assainissement au 31 décembre 2017 et transfert de la compétence à Bièvre Isère Communauté.
- ◆ Création de l'attribution de compensation en investissement pour tous les transferts ou rétrocessions de compétences qui interviendront à compter du 1er janvier 2018.
- ◆ Tarifs des coupes de bois.
- ◆ Transposition du nouveau régime indemnitaire des fonctionnaires d'état.
- ◆ Travaux : aménagement du local APAC, sécurisation des escaliers près de la salle COTTAZ, changement des sanitaires de la salle des fêtes.
- ◆ Travaux entretien et busage des fossés devant l'école : financement B.I.C.
- ◆ Téléthon : bénéfice 2 398.24 €.
- ◆ Recensement de la population du 18/01 au 17/02/2018.

Février 2018

- ◆ Demande de dédommagement pour un mât de signalisation cassé.
- ◆ Participation au fonctionnement du Centre Médico-Scolaire de Bourgoin Jallieu.
- ◆ Information de M. Jean Pierre BARBIER concernant l'installation de la fibre optique d'ici fin 2024. Dès à présent, réalisation d'opérations de relevés de boîtes aux lettres et de piquetage sur le terrain.

Avril 2018

- ◆ Vote des budgets : budget général, budget d'assainissement.
- ◆ Projets d'investissements prévus : Estimation 169 214 €.
- ◆ Affectation du résultat de fonctionnement du compte administratif général et Assainissement 2017 au budget général 2018.
- ◆ Vote du taux des taxes d'habitation, foncière bâti et foncière non bâti. Elles restent inchangées.

Mars 2018

- ◆ Comptes administratif 2017 : Budget général et budget annexe Assainissement.
- ◆ Approbation des comptes de gestion concernant le budget communal ainsi que le budget annexe Assainissement du trésorier municipal.
- ◆ Rejet de la convention sur la répartition du personnel suite à la restitution de la compétence voirie.
- ◆ Voirie : achat groupé d'enrobé.
- ◆ Intervention de 2 gendarmes spécialisés à l'école pour une sensibilisation au civisme et aux règles qui conditionnent le bien vivre ensemble.

Mai 2018

- ◆ Report de la délibération de transfert des biens et des résultats d'investissements des budgets Assainissement suite au transfert de compétences au profit de B.I.C.
- ◆ Transfert des compétences « maîtrise des eaux pluviales », « Lutte contre la pollution », « protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines », « Mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques » à B.I.C.
- ◆ Dossier déposé auprès de l'AGEDEN concernant des travaux pour tempérer le gymnase en période hivernale.

Conseil municipal

Principales délibérations 2017 - 2018

Juin 2018

- ◆ Approbation du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme.
- ◆ Suite au transfert des compétences Assainissement à B.I.C au 1er janvier 2018 : transfert du résultat d'investissement des budgets Assainissement et conservation de l'excédent de fonctionnement du budget Assainissement.
- ◆ Convention avec B.I.C. pour le contrôle des points d'eau incendie.
- ◆ Travaux de voirie.
- ◆ Travaux d'été : recrutement d'un jeune.
- ◆ Travaux : désembouage des canalisations de chauffage de l'école

Juillet 2018

- ◆ Un sondage devrait être fait par les associations pour prendre en charge l'organisation du Comice en 2019.
- ◆ Etude d'achat d'un panneau d'information lumineux : achat et contrat de maintenance.
- ◆ Renouvellement de la convention de mise à disposition avec l'association assurant la gestion de la Maison des Assistantes Maternelles.
- ◆ Recul à 70 ans l'âge des participants pour le repas des aînés offert par la commune.
- ◆ Tarifs de la garderie périscolaire et de la restauration scolaire.
- ◆ Mise à disposition à titre précaire de la salle annexe pour des formations informatique et multimédia.
- ◆ Autorisation de stationnement d'un camion pizza.

Septembre 2018

- ◆ Panneau d'information lumineux : comparaison achat et location.
- ◆ Homologation du stade de foot : ajout de mains courantes derrière les cages du stade. Des demandes de subvention doivent être déposées.
- ◆ Montant des subventions attribuées aux associations.
- ◆ Travaux : murs au Colombier et à l'église, bicouche en cours d'exécution.
- ◆ Travaux d'entretien des branches au dessus des chemins avec un lamier à 7 ou 8 m de hauteur.
- ◆ Entretien de la rivière et des abords en enlevant les branchages : accord du Syndicat des 4 vallées.
- ◆ 10 juillet 2018 : approbation de notre P.L.U par B.I.C.

Octobre 2018

- ◆ Prise en charge des travaux d'extension du réseau électrique en domaine public.
- ◆ Le périmètre du droit de péremption urbain (DPU) concernera les zones U et AU du PLU.
- ◆ Convention de fourrière avec la S.P.A. pour la garde des chiens trouvés errants ou en état de divagation.
- ◆ Remboursement de frais d'exécution d'un mandat spécial.
- ◆ Accord de principe avec les Centrales villageoises des Collines Iséroises pour l'adhésion au projet photovoltaïque.
- ◆ Installation panneau prioritaire sur le chemin de Gerbolle.

Novembre 2018

- ◆ Titularisation de M. FORNELLI-DELLACA au poste d'adjoint technique territorial à compter du 04/12/2018.
- ◆ Composition de la commission de contrôle de la liste électorale suite à la réforme électorale
- ◆ Admission en non-valeur des créances irrécouvrables
- ◆ Projet d'installation d'une main-courante derrière les cages du stade et d'un éclairage led pour le terrain d'entraînement de foot et demande de subvention au Département et au Fonds d'Aide au Football Amateur.

Budgets

Primitif 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT

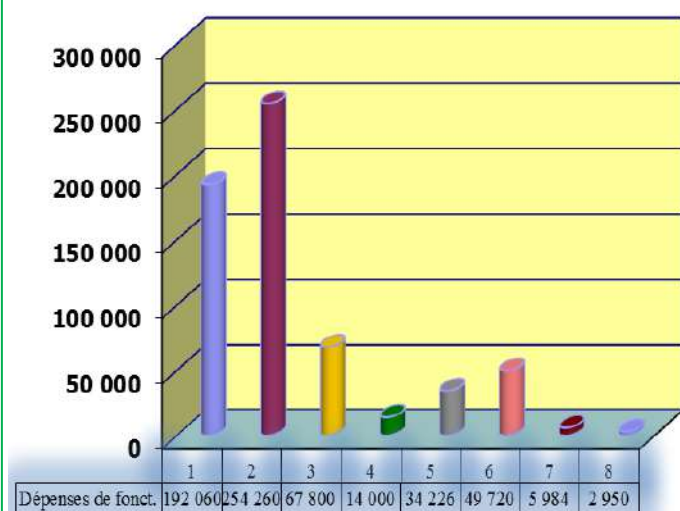
Le budget primitif 2018 pour la section de fonctionnement s'équilibre à 621 000 €

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement

Si l'on fait la comparaison avec le budget d'un ménage, les dépenses de fonctionnement correspondent aux achats courants qui permettent de vivre tout au long de l'année : loyers de l'habitation ou intérêts des emprunts, factures d'électricité et d'eau, achats de denrées alimentaires et de carburant, assurances, salaires de l'assistante maternelle, réparations de plomberie défectueuse, épargne, etc

Pour la Commune, c'est pratiquement semblable : charges à caractère général, salaires des agents communaux, subventions et charges financières sont les principaux postes de dépenses.

Ainsi pour 2018, voici la manière dont elles se répartissent :

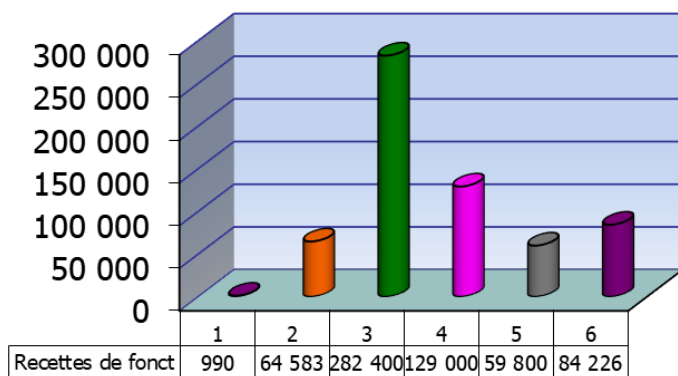


- 1 **Charges à caractère général = 192 060 €** (dont entretien des bâtiments et matériels, espaces verts, achat de fournitures, fonctionnement école, cantine scolaire, garderie, temps d'activités périscolaires ...)
- 2 **Charges de personnel = 254 260 €** (dont salaires, charges sociales, assurance du personnel...)
- 3 **Autres charges de gestion courante = 67 800 €** (dont subventions versées aux associations, indemnités élus, aide au fonctionnement des collèges, divers syndicats...)
- 4 **Charges financières = 14 000 €** (intérêts des emprunts)
- 5 **Charges exceptionnelles = 34 226 €** (reversement à Bièvre Isère Communauté de l'excédent de fonctionnement du budget d'assainissement suite à la prise de compétence eau et assainissement)
- 6 **Virement à la section d'investissement = 49 720 €**
- 7 **Dépenses imprévues de fonctionnement = 5 983, 51 €**
- 8 **Opération d'ordre de fonctionnement 2 950 €** (opération comptable qui ne donne lieu ni à encaissement, ni à décaissement)

Répartition des recettes réelles de fonctionnement

De même pour un foyer, les recettes de fonctionnement vont correspondre au salaire, aux allocations familiales, à l'argent qui figure sur le compte bancaire. Il s'agit de recettes courantes et régulières d'une année sur l'autre.

De la même manière, la Commune perçoit des recettes de fonctionnement, dont voici la répartition suivante :



- 1 **Atténuation de produits = 990 €** (Remboursement charges patronales contrat d'avenir, indemnités journalières agents en congés maladie...)
- 2 **Produits des services = 64 583, 51 €** (dont vente coupes de bois, cantine et garderie périscolaire, redevance ERDF : reversement d'une partie des taxes payées par les consommateurs...)
- 3 **Impôts et taxes = 282 400 €** (dont produits fiscaux, taxes pylônes électriques, taxe sur l'électricité, droits de mutation...)
- 4 **Dotations et participations = 129 000 €** (dont dotation forfaitaire, dotation solidarité rurale, dotation compensatoire taxe professionnelle, taxe foncière et taxe d'habitation)
- 5 **Autres produits de gestion courante = 59 800 €** (dont location salle des fêtes, location appartements communaux, bâtiment industriel...)
- 6 **Résultat de fonctionnement 2017 reporté = 84 226 €**

Primitif 2018

SECTION D'INVESTISSEMENT

Au budget prévisionnel 2018, la section d'investissement s'équilibre à **670 600 €**

Pour la Commune, les principaux programmes d'investissement réalisés ou en cours de réalisation en 2018 sont les suivants :

Achat de matériel : 8 464, 88 €

• Four pour la cantine scolaire	:	3 577, 68 €
• Mobilier scolaire	:	969, 44 €
• Vidéoprojecteur classe CP-CE1	:	3 077, 76 €
• Guirlandes led	:	840, 00 €

Bâtiments communaux : 20 374, 55 €

• Remise à niveau salle de bains logement locatif	:	974, 10 €
• Installation de 2 WC surélevés à la salle des fêtes	:	1 947, 14 €
• Pose toiture sur le local de stockage du vestiaire Foot	:	2 622, 00 €
• Mains courantes et barrière escalier vers mairie	:	2 092, 80 €
• Garde-corps parking salle des fêtes	:	2 800, 06 €
• Pose de revêtement de sol salle Cottaz	:	1 540, 00 €
• Installation filtre à boues école primaire	:	3 967, 86 €
• Recherche fuite et désembouage installation chauffage	:	3 733, 39 €
• Travaux porche de l'Eglise	:	697, 20 €

Electrification rurale : 1 717,60 €

• Eclairage abri bus Clos de la Caille	:	1 717, 60 €
--	---	-------------

Voirie : 16 896, 89 €

• Engazonnement cimetière	:	5 112, 30 €
• Plaques de rues et maisons	:	402, 30 €
• Extension parking écoles et entretien voiries Communales	:	11 382, 29 €

Toutes ces opérations réalisées au cours de l'année 2018 sont financées sans emprunt.

L'Etat de la dette de la Commune au 1er janvier 2019, s'élève à **294 940,05 €** (capital restant dû). L'ensemble des emprunts seront soldés d'ici à 2030.

Les recettes d'Investissement correspondent à l'échelle d'un ménage à des recettes exceptionnelles : un héritage, un capital placé sur un livret A, etc...

Pour une Commune ces recettes d'investissement se composent en majeure partie de l'autofinancement, de la récupération d'une partie de la TVA payée sur les dépenses d'investissement antérieures, de la taxe d'aménagement (taxe applicable lors de tout aménagement créant de la surface plancher), de subventions de l'Etat, du Département ou de la Région lors de la réalisation de gros investissements ou de la vente de biens.

Depuis le 1er janvier 2016, il n'y a plus de budget spécifique pour le C.C.A.S., néanmoins les dépenses et les recettes afférentes à cette structure sont intégrées dans le budget général.

Le **C.C.A.S.** contribue donc toujours à venir en aide aux personnes en situation précaire.

Depuis le 1er janvier 2018, **Bièvre Isère Communauté** a pris la **compétence assainissement collectif**, nous n'avons donc plus de budget assainissement, mais nous **avons récupéré la compétence voirie**.



Depuis Mars 2018, tous les Emballages se trient !

La nouveauté 2018 est le tri des sacs et films en plastiques. Ils sont acceptés avec tous les autres emballages dans le conteneur jaune.

Le SICTOM des Pays de la Bièvre a mis à jour certains outils pour tout savoir sur les consignes de tri.



L'aide mémoire des consignes de tri et la réglette mémo-tri sont disponibles auprès du SICTOM.

Prêt de Gobelets Réutilisables pour vos Manifestations

Depuis plusieurs années le Département de l'Isère propose à tous les organisateurs de petites ou grandes manifestations, de réserver **gratuitement** des gobelets réutilisables.

Pour cela, il suffit de remplir un formulaire de demande de réservation en ligne, lien direct vers le formulaire de demande, disponible sur le site internet du SICTOM rubrique « Actualités ».

En dessous de 2000 gobelets, vous pourrez venir les chercher dans les locaux du SICTOM à Penol. Au dessus de 2000 gobelets, ils vous seront livrés et enlevés sales, sur place.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter le SICTOM :
04 74 53 82 32 ou sictom.bievre@sictom-bievre.fr



Plus d'info sur : www.sictom-bievre.fr

Noms	Jours d'ouverture	Horaires	Téléphone Adresse mail	Adresse
MAIRIE BEAUVOIR DE MARC	Lundi Mardi Vendredi	13h30 à 17h 8h30 à 11h30 14h à 18h30	04 74 58 78 88 Fax 04 74 31 74 23 contact@beauvoir-de-marc.com	91 chemin de la Fontaine 38440 BEAUVOIR DE MARC
POSTE	lundi, mardi, mercredi et vendredi, jeudi samedi	9h - 11h30 - 14h 17h 9h - 11h30 - 14h30 17h 9h - 12h	36 31 04 74 58 18 95	6 rue Hector Berlioz 38440 ST JEAN-DE-BOURNAY
PERCEPTION	Lundi, mardi et Jeudi	9h - 12h et 13h30 - 16h	04 74 20 47 55 t038126@dgfip.finances.gouv.fr	3 boulevard de Lattre de Tassigny 38260 LA COTE ST ANDRE
CRECHE HALTE- GARDERIE	du lundi au vendredi	7h - 18h30	04.74.59.95.41	Place Louis Montagnat 38440 ST JEAN-DE-BOURNAY
SYNDICAT D'INITIATIVE	Lundi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi	8h - 12h 8h - 12h et 13h30 - 18h30 8h - 12h 8h - 12h et 13h30 - 18h30 8h - 12h et 13h30 - 18h30	04 74 58 79 79 www.cc-region-st-jeannaise.org	La Gare 38440 ST JEAN-DE-BOURNAY
LUOTHEQUE	mercredi vendredi	15h - 18h 9h - 11h30	06 75 94 00 63	4 rue Henri Picard 38440 ST JEAN-DE-BOURNAY
PISCINE	<u>Juin/Juillet</u> Mercredi Samedi - Dimanche <u>Juillet et Août</u> Du mardi au dimanche Fermeture le lundi	13h30 - 18h30 10h30 - 18h30 10h30 - 18h30	04 74 54 79 07	Place Jean Moulin 38440 ST JEAN-DE-BOURNAY
MEDIATHEQUE	Lundi Mercredi Vendredi Samedi	9h30 - 14h 9h - 12h et 14h30 - 18h 16h30 - 19h 9h - 12h	04 74 56 26 20	11 rue Henri Picard 38440 ST JEAN-DE-BOURNAY
DECHETTERIE ouverture toute l'année sauf dimanche, lundi matin et jours fériés. Les horaires seront ajustés en fonction des changements horaires de fin octobre et fin mars	<u>Horaires d'été</u> lundi mardi au samedi <u>Horaires d'hiver</u> lundi mardi au Samedi	14h - 18h 9h - 12h - 14h 18h 14h - 17h 9h - 12h 14h - 17h	04 74 58 65 74	Chemin du Reposu 38440 ST JEAN-DE-BOURNAY

Numéros d'urgence

Pompiers 18

Secours européens 112

Gendarmerie 04 74 58 70 17 ou le 17

SAMU 15

Attention : le SAMU est affecté uniquement aux urgences ou détresses vitales.

Le 0810.15.33.33 est dédié aux conseils médicaux et demandes de visites à domicile d'un médecin en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, de 18h à 8h, les week-ends et jours fériés.

ADMR

Contact: Mme GEORGES

Téléphone 06 83 82 67 65



Permanences

ORGANISMES	Assurée par...	Lieu	Jours	Heures
CPAM - Service Prestations		Les Ifs Rez de chaussée	mardi	De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
SECOURS CATHOLIQUE 06.32.13.93.59	Mme Solange BONNEVIE	Maison assoc salles n° 2 et 3	petit déjeuner accueil les mercredis	De 8 h 30 à 10 h 30 De 12h à 16h30
CARSAT - Service Retraite Vieillesse Uniquement sur rendez-vous 09.71.10.39.60	Agence retraite	VIENNE – Bd Michel Servet	Lundi Mardi, mercredi, jeudi, vendredi	De 10h à 12h30 – 13h30 à 17h De 9h à 12h30 – 13h30 à 17h
CARSAT – assistante sociale Uniquement sur rendez-vous, (04.74.31.09.07)	Point d'accueil retraite CPAM	VILLEFONTAINE 11 impasse Ambroise Croizat		
	Mme E. BASTION	156 chemin du battoir	Tous les jeudis	Entre 9h30 et 12h00
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (R.A.M.) (04.74.59.39.70) ram-stjean@wanadoo.fr	Mlle Aurélie GADOUD	4 rue Henri Picard	Mardi : permanence uniquement tel. Permanence unique- ment sur RDV Mercredi : accueil et téléphone Vendredi : accueil et téléphone	De 12 h 30 à 15 h De 16 h 30 à 19 h De 9 h 30 à 11 h 30 De 13 h à 15 h 30
Centre Médico-Psychologique Adultes (04.74.59.76.80)		21, rue des Terreaux	Du lundi au jeudi Le vendredi	De 9 h à 17 h De 9 h à 16 h
MSA – Assistante sociale (agricole) Prendre rendez-vous au (04.74.20.25.60 ou 04.76.88.76.20)	Mme Valérie AUVERGNE			
MSA Alpes du Nord - 73016 CHAMBERY Cedex (09.69.36.87.00 – www.msaaalpessudnord.fr Du lundi au vendredi, de 8h à 17h sans interruption	Mme Marie-Claire COMBE	LA COTE ST ANDRE LA TOUR DU PIN VIENNE ZA La Gère Malissol	Jeudi sur rendez-vous Mardi sur rendez-vous Tous les jours sur ren- dez-vous	De 9h à 12h De 9h à 12h De 13h à 16h30
CONSEIL GENERAL DE L'ISERE CENTRE MEDICO SOCIAL (04.37.02.29.50 – fax : 04.37.02.29.57) Assistances sociales : Puéricultrice PMI : Consultations des nourrissons : Service autonomie : (04.26.73.05.48)	Secrétariat Mme TOURNADRE Mme NASONI et Mme FABRE Mme RICHARD Docteur LORAS-PRESTAL Mme CLAUDEL	156 chemin du battoir (anciens locaux de la DDE)	Le lundi les mardis, jeudis et vendredis fermeture le mercredi sur RDV le lundi après- midi, mardi matin et jeudi matin sur RDV le jeudi après- midi et visites à domi- cile sur RDV le mardi matin sur RDV les mercredis	de 13 h 30 à 17 h De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h De 13h30 à 16h30
CAF de GRENOBLE		156 chemin du battoir (anciens locaux de la DDE)	Le jeudi semaines paires Pas de permanence durant les vacances scolaires	De 13 h 30 à 16h Sans rendez-vous
LES CONSEILS DE L'HABITAT et DEVELOPPEMENT (04.76.85.13.65 – 06.81.22.72.81 -Fax 04.76.43.09.18)	Mme Marie-Laure MARRALI mlmarrali.hd38@wanadoo.fr	156 chemin du battoir (anciens locaux de la DDE)	1 ^{er} mardi des mois pairs	De 10 h à 12 h



Plus proche de vous !

Documents Administratifs

	Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Délai	Validité	Coût
Déclarations	Reconnaissance anticipée	Mairie du domicile	Pièce d'identité des futurs parents et justificatif de domicile	Quelques jours		Gratuit
	Naissance	Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours suivant la naissance	enfant naturel, pièce d'identité et/ou acte de reconnaissance parental enfant légitime, livret de famille et certificat du praticien		3 mois	Gratuit
Extraits	Acte de naissance pour naissance en France	Mairie du lieu de naissance	Pièce d'identité ou livret de famille		3 mois	Gratuit
	Naissance pour naissance hors de France	Ministère des Affaires Étrangères Service central d'État Civil 44941 NANTES Cedex	Pièce d'identité ou livret de famille ou par INTERNET www.diplomatie.gouv.fr/francais/etatcivil/demande.html	3 mois		Gratuit
	Acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Pièce d'identité ou livret de famille et date du mariage		3 mois	Gratuit
	Acte de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille et certificat de décès			Gratuit
	Casier judiciaire	Service National du Casier Judiciaire BP 1056 44035 NANTES Cedex	Copie du livret de famille ou carte nationale d'identité Française ou sur le site www.cjnb2.justice.gouv.fr	1 mois	3 mois	Gratuit
Duplicata	Livret de famille	Mairie du lieu de mariage	Pièce d'identité et date du mariage			Gratuit
Certificat	De vie commune	Mairie du domicile	Pièce d'identité, justificatif du domicile, deux témoins majeurs, non parents entre eux, ni avec les personnes concernées.			Gratuit
	D'hérédité	Auprès des notaires				
RECENSEMENT	MILITAIRE	Mairie du domicile dans le trimestre des 16 ans de l'enfant ou sur service public.fr	Livret de famille et carte nationale d'identité	Quelques jours		
Inscription	Listes électorales	Mairie du domicile ou sur service public.fr	Carte nationale d'identité et justificatif de domicile	Avant le 31/12		Gratuit

	Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Délai	Validité	Coût
Carte nationale d'identité française		Auprès des mairies de - BOURGOIN-JALLIEU - L'ISLE D'ABEAU - LA COTE ST ANDRE - ROUSSILLON - LA TOUR DU PIN - VIENNE ...	◆ Copie intégrale de l'acte de naissance. (pour les personnes nées à l'étranger : l'extrait d'acte de naissance est à demander au Ministère des Affaires Étrangères 44035 NANTES CEDEX). <u>Si vous possédez un passeport sécurisé (électronique ou biométrique) ou un passeport valide ou périmé depuis moins de 2 ans, cette copie n'est pas utile.</u> ◆ 2 photos d'identité (format 35 X 45 mm) (<i>voir normes passeport ci-dessous</i>) ◆ 1 justificatif de domicile de – de 3 mois (pour les personnes hébergées, attestation d'hébergement, la copie de la carte d'identité de l'hébergeant) ◆ ancienne carte d'identité (si celle-ci a été perdue ou volée fournir un timbre fiscal de 25 €) ◆ Pour les mineurs : extrait d'acte de naissance et copie de la carte d'identité d'un des parents	1 mois	15 ans	Gratuit si présentation de l'ancienne carte
Passeport Biométrique		Auprès des mairies de - BOURGOIN-JALLIEU - L'ISLE D'ABEAU - LA COTE ST ANDRE - ROUSSILLON - LA TOUR DU PIN - VIENNE ...	◆ Copie intégrale de l'acte de naissance. (pour les personnes nées à l'étranger : la copie de l'acte de naissance est à demander au Ministère des Affaires Étrangères – 44035 NANTES CEDEX), si vous ne possédez pas une carte d'identité sécurisée ou si elle est périmée depuis plus de 2 ans. ◆ Timbre fiscal ◆ 2 photos d'identité (format 35 X 45 mm) aux normes ISO/IEC sur fond gris clair ou bleu clair, tête nue, visage face à l'objectif, expression neutre, bouche fermée, lunettes non teintées, sans reflet. ◆ 1 justificatif de domicile de – de 3 mois (pour les personnes hébergées : une attestation d'hébergement) ◆ Le livret de famille ◆ La carte d'identité du mineur - Pour les mineurs en plus extrait d'acte de naissance et copie de la carte d'identité d'un des parents	Se renseigner auprès des mairies habilitées à établir les dossiers	10 ans	Timbre fiscal : Se renseigner auprès des mairies habilitées à établir les dossiers

ASSISTANT(E)S MATERNEL(L)ES ET/OU FAMILIAL(E)S AGREE(E)S BEAUVOIR-DE-MARC

M : Maternel

F : Familial

ASSISTANT(E)S MATERNEL(L)ES ET/OU FAMILIAL(E)S	ADRESSE	Type d'agrément Capacité d'accueil
BARRET (ROSSI) Laurence Tél. 04 74 59 74 09 Mail : laurencebarret20092@hotmail.fr	305 chemin du Fouilleux 38440 BEAUVOIR-DE-MARC	Agrément maternel 4M
BEDJEGUELAL (AMARA) Karima Tél. 04 74 58 89 27 Mail : moussa.bedjeguelal@orange.fr	227 chemin des granges 38440 BEAUVOIR-DE-MARC	Agrément maternel 5M
MAISON des ASSISTANTES MATERNELLES « Les p'tits Loulous » Tél. 06 58 02 22 61 Mail : lesptitsloulous38@laposte.net - HENRIQUES LOPES (DECROO) Nadège Tél. 06 59 58 47 43 - COUTURIER Sophie Tél. 06 25 65 05 48 - HOBBE (GRANOUX) Valérie Tél. 04 27 69 15 87	27 chemin de la Fontaine 38440 BEAUVOIR-DE-MARC	Agrément maternel 4M Agrément maternel 4M Agrément maternel 4M
CHENAVIER (BAUDELET) Christelle Tél. 09 62 00 54 52 Mail : chrisb@live.fr	379, chemin des Diligences 38440 BEAUVOIR-DE-MARC	Agrément maternel 4M
CLAVE Caroline Tél. 06 02 71 61 10 Mail : egyptland@hotmail.fr	27 chemin de la Fontaine 38440 BEAUVOIR-DE-MARC	Agrément maternel 4M
DEBUIRE (JACQUENOD) Christine Tél. 04 74 58 19 18 ou 06 77 95 44 24 Mail : olde01@orange.fr	17 lotissement les Varilles 38440 BEAUVOIR-DE-MARC	Agrément maternel 5M
GRAND (IMBERT) Stéphanie Tél. 06 85 17 94 44 ou 04 74 58 44 91 Mail : stephanie.grand@neuf.fr	277 B chemin des granges 38440 BEAUVOIR-DE-MARC	Agrément maternel 5M
LIAUD Béatrice Tél. 06 52 84 21 33	56 chemin de Chante Perdrix 38440 BEAUVOIR-DE-MARC	Agrément maternel 3M
NADEAU (VILLEMUR) Marine Tél. 06 63 09 26 82 Mail : marine.villemur38@gmail.com	70 chemin de la saunière Le Colombier 38440 BEAUVOIR-DE-MARC	Agrément maternel 5M
PERRON CABUS Laure Tél. 07 78 67 62 19 Mail : l.perroncabus@free.fr	1 lotissement les Varilles 38440 BEAUVOIR-DE-MARC	Agrément maternel 3M
SCHABO Dominique Tél. 06 88 26 56 62 Mail : dominique.schabo@orange.fr	1010 chemin de la Saunière Le Fouilleux 38440 BEAUVOIR-DE-MARC	Agrément maternel 3M
SCHABO (GUILLLOT) Sylvie Tél. 06 81 41 52 49 Mail : sylvie.schabo@orange.fr	1010 chemin de la Saunière Le Fouilleux 38440 BEAUVOIR-DE-MARC	Agrément maternel 5M

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Période	Salle louée	Nombre de jours	Tarifs
UTILISATEURS BEAUVOISARDS	Grande salle	1	170 €
Du 1^{er} janvier au 1^{er} mars Et du 1^{er} novembre au 31 décembre (chauffage inclus)		2	230 €
	Nettoyage		100 €
	Caution		380 €
	Petite salle	1	110 €
	Nettoyage		40 €
	Caution		380 €
Du 02 mars au 31 octobre	Grande salle	1	120 €
		2	180 €
	Nettoyage		100 €
	Caution		380 €
	Petite salle	1	60 €
	Nettoyage		40 €
	Caution		380 €
UTILISATEURS DU CANTON	Grande salle	1	550 €
Du 1^{er} janvier au 1^{er} mars Et du 1^{er} novembre au 31 décembre (chauffage inclus)		2	750 €
	Nettoyage		150 €
	Caution		380 €
	Petite salle	1	180 €
	Nettoyage		70 €
	Caution		380 €
Du 02 mars au 31 octobre	Grande salle	1	500 €
		2	700 €
	Nettoyage		150 €
	Caution		380 €
	Petite salle	1	130 €
	Nettoyage		70 €
	Caution		380 €

Les associations Beauvoisardes bénéficient de **2 locations gratuites par an**, seul le nettoyage est dû.
Si le chauffage est demandé en dehors des périodes indiquées un supplément de **50 €** sera demandé.

Vie communale

Ecole - Année scolaire 2018 - 2019

Cette année, nous avons accueilli **109 élèves** le jour de la rentrée.

La nouvelle équipe se compose de 8 enseignantes : Mme CHASTEL et Mme VILLEVIEILLE sont parties vers d'autres horizons et nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles titulaires : Mme GUILLAUD et Mme PEREZ qui ont respectivement les CM1-CM2 et les CE2-CM1. Mme METAYER a pris en charge les petites et moyennes sections. Quant à Mme CHOLLIER et Mme BUISSON ROUSSET, elles ont les GS-CP et les CP-CE1.

En ce qui concerne le **projet d'école**, il se découpe en 4 axes :

1. Les mathématiques
2. Le parcours artistique et culturel
3. Les élèves à besoin particulier
4. La vie scolaire et les relations avec les familles

Tout d'abord en mathématiques les élèves résolvent quotidiennement de petits problèmes.

Puis, en lien avec l'axe du parcours artistique et culturel, une intervenante en musique, Mme BADOR Lise, habitante de Beauvoir de Marc, accompagnera l'équipe enseignante dans **la création d'une chorale d'école**.

Par ailleurs, les classes de PS jusqu'au CE1 assisteront au spectacle **« Sur la piste des Arts »** de la compagnie « Planète mômes ». Un travail sur les

couleurs et les arts du cirque s'en suivra dans les classes.

Ensuite, le **11 novembre**, à l'occasion du centenaire de la fin de la première guerre mondiale, des volontaires des classes de CE2, CM1 et CM2 liront quelques textes, devant le monument aux morts de Beauvoir de Marc. Puis, ils iront assister à la cérémonie qui se tiendra à Saint Jean de Bournay où ils seront rejoints par d'autres élèves des communes voisines. Tous ces élèves chanteront : « Craonne », « Novembre 1918 » et « La Marseillaise ».

Enfin, en lien avec l'axe 4 et afin de créer un lien entre les plus petits et les plus grands, toute l'école organisera deux fois dans l'année des **ateliers** décroisés portant sur divers thèmes : lecture, bricolage, cuisine, lecture, etc... Les parents et grands-parents seront invités à encadrer quelques ateliers.

En fin d'année, au mois de mai, nous vous donnons rendez-vous pour le **courseton** : les élèves courront de la PS au CM2. Les parents seront invités à encourager leurs enfants dans cette épreuve sportive.

Beaucoup d'autres actions menées par l'école (vente de photos de classe, de chocolats de Noël) ou le Sou des écoles (le Bal d'Halloween, la vente de brioches) permettent de récolter des fonds pour nos projets et nos sorties... Pensez à nous !!!



1^{er} rang de gauche à droite :
Réjane PEREZ - Noëlle TONNELIER - Marie-Ange BARD - Sabrina METAYER SALVAN

2^{ème} rang de gauche à droite :
Agnès RAMA - Amandine GUILLAUD - Eve BUISSON ROUSSET - Ghislaine CHOLLIER

Absente sur la photo : Madame LASOUCHE

Vie communale

Ecole - Année scolaire 2018 - 2019 Les parents délégués



Mme BADOR



Mme BONNARDOT



Mme CAPRE BORIES



Mme CHAUVIN



Mme GATTO



Mme LAFORET



Mme MICHELUTTI



Mme POLETTE



Mme TEYSSIER

MUTUELLE GROUPÉE

Une Mutuelle Santé accessible à tous

Le 7 juin 2018, à l'initiative de la Municipalité, une réunion publique se tenait à la Salle Annexe concernant la **Mutuelle Groupée**.

Les représentants des 2 complémentaires santé retenues sont :

- Florent VERRIER, courtier en assurances, représentant le Groupe APICIL ☎ 06 09 71 50 60
- Chrystelle RACLET, conseillère pour AXA ☎ 06 70 00 12 70

Chaque cas étant particulier, n'hésitez pas à prendre contact en mairie ou directement avec eux pour étudier gratuitement votre dossier et adapter vos garanties en fonction de vos propres besoins.

Des permanences ont été organisées ces derniers mois mais vous avez toujours la possibilité de prendre rendez-vous à domicile, à votre convenance.

Vie communale

Apprenons à connaître nos entreprises...



G3S a été créée en 2011 avec l'appui d'un groupe industriel lyonnais et est indépendante depuis le printemps 2015. Jean-François ROCHE est actuellement à la tête d'une équipe de 18 salariés à temps plein avec des prévisions de recrutement sur des postes de soudeurs ou d'usieurs.

C'est chaque année plus de 10000 heures de soudure, 15000 heures d'usinage et plus de 200 tonnes de tôles travaillées, soit 5000 commandes expédiées depuis sa création.

Cette entreprise travaille dans la sous-traitance industrielle et plus particulièrement en :

Mécano-soudure, usinage, montage et intégration de fonction pour livrer des ensembles opérationnels à forte valeur ajoutée.

Ces réalisations font l'objet de contrôles soumis aux normes ISO 9001 et EN 1090 EXC3 NF, EN ISO 3834.



Les domaines d'application des pièces et machines livrées sont la métallurgie, la défense, l'offshore (activité sous-marine), le transport, les remontées mécaniques, l'industrie pétrolière ou nucléaire, le recyclage et la valorisation de déchets.

Pour ce faire G3S dispose d'un centre d'usinage et d'une fraiseuse 4 axes, d'aléseuses et de tours permettant de travailler des pièces de très grandes dimensions pouvant aller jusqu'à 4 mètres et 4 tonnes.

En activités complémentaires, ils sont compétents également en traitement thermique et de surface, passivation, peinture, montage, contrôle dimensionnel et non destructif, magnétoscopie, ressuage, radiographie, essais et conception de prototypes.

Adresse :
660 A chemin de Chasse
38440 Beauvoir de Marc
Tél : 04 74 87 03 58
Mail : g3s@g3s-sas.fr



Mr GALIFET Gilles prenant sa retraite, **l'entreprise GALIFET** a trouvé son successeur en la personne de **Mr VENET Audric**, gérant de la société **VGMS (VENET GALIFET METALLERIE SERRURERIE)**.

Agé de 30 ans, fort de ses 13 années d'expérience dans le métier, avec un BEP MVMS (métaux verres et matériaux de synthèse) ainsi qu'une mention soudure en poche, il se jette dans le grand bain.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans sa nouvelle entreprise.

Connaissez-vous le surgélateur collectif de notre village ?

Construit en 1968, sur leurs propres deniers, par des gens du village, agriculteurs pour la plupart, il est géré par une SICA (Société d'Intérêt Commun Agricole) et est situé à l'arrière des vestiaires du Club de Foot.

Constitué de **24 cases** de 360 litres chacune, sa température descend à moins 30° C, ce qui permet de congeler de grosses pièces (viandes, poulets, etc...) dans d'excellentes conditions.

Nous avons pensé que, hormis les 24 propriétaires des cases, les autres habitants, surtout les nouveaux et les plus jeunes, ignoraient l'existence de ce surgélateur en plein centre du village.

Actuellement, 2 cases sont disponibles, et de plus nous constituons une **liste d'attente** de façon que, si une case se libère, elle puisse être attribuée rapidement à la première personne qui en a fait la demande.

Si vous êtes intéressés pour louer une case, vous pouvez vous adresser à un des membres du bureau :

Secrétaire	Mme Duranton Sandrine	06 72 75 34 38
Trésorière	Mme Olagnon Marie-Luce	06 87 76 43 60
Présidente	Mme Odet Georgette	04 74 58 78 86 / 06 86 03 58 59

Déclarations préalables de travaux accordées

NOM DEMANDEUR	ADRESSE	NATURE
2017 (Fin)		
MAIRIE Beauvoir de Marc	Chemin de la Fontaine	Installation container
M. GUILLET Stéphane	Chemin de Gassoulière	Pose vélux
M. BARREZ Bernard	Impasse des Peytières	Clôture
Mme BOTTU Anaïs	Chemin des Granges	Façade
M. NADEAU Jérôme	Chemin de la Saunière	Pose de panneaux photovoltaïques
M. RIEUX Philippe	Chemin des Crêtes	Ravalement de façade
M. GALIFET Gilles	Chemin des Granges	Abri de jardin
2018		
M. MIGUET Christian	Chemin de Chasse	Abri de jardin
Mme SERMET Véronique	Route de Charantonnay	Création 2 logements
M. DUC Nicolas	Chemin des Seiglières	Piscine
M. PERIER Franck & Virginie	Chemin de Gassoulière	Clôture
M. GUILLET Stéphane	Chemin de Gassoulière	Modifications ouvertures
M. BOYET Yves	Route de Lyon	Création fenêtre
M. COURTIAL Serge	Chemin de Chasse	Implantation tunnel plastique
M. HENRIQUES-LOPES Miguel	Chemin du Fouilleux	Portail + clôture
M. BEDJEGUELAL Moussa	Chemin des Granges	Changement de menuiseries
M. GAILLARD Alexandre	Chemin de l'Eglise	Abri contre façade
M. BROCHUD Olivier	Chemin du Fouilleux	Changement des fenêtres
M. NIVEL Franck	Chemin de Chasse	Réfection de toiture
M. DURAND Noël	Chemin de la Saunière	Abri de jardin
M. DA ROCHA Manuel	Chemin de l'Eglise	Piscine + abri de jardin
LE BRET Jean-Paul	Chemin de Chasse	Division terrain
M. VENTURA Antony	Chemin de Cul de bœuf	Piscine + abri
M. GAMBART Stéphane	Chemin de Bagnoud	Extension maison

Déclarations préalables de travaux accordées

2018		
M. BARREZ Bernard	Impasse des Peytières	Rénovation toiture
M. CHENAVIER Gilles	Chemin sous Bourassagne	Pose de panneaux photovoltaïques
M. JUNG Hervé	Chemin des Granges	Abri à bois
M. LAVENTURE DARIVAL Michel	Chemin des Granges	Modifications ouvertures
M. RIEUX Philippe	Chemin des Crêtes	Mur de clôture
M. CHUZEL Frédéric	Impasse Léon	Réfection toiture garage
Mme BIOT Anne-Marie	Chemin de Chasse	Remplacement volets + reprise crépi
M. HORAUX Olivier	Chemin du Fouilleux	Véranda
M. BRUNO Diégo	Lotissement Les Varilles	Mur de clôture
M. PALLE Anthony	Route de Lyon	Aménagement d'une pièce

Permis de construire accordés

2017 (Fin)		
Mme BOTTU Anaïs	Chemin des Granges	Aménagement Grange en garages
M. CHENAVIER Gilles	Chemin sous Bourassagne	Construction garage + véranda
2018		
M. ADAM Thomas & M. ESTEVE Pierre	Chemin de Martel	Création 2 garages
M. CERF Jérémy	Chemin sous Bourassagne	Création garage
M. GISEL Vincent	Le Fouilleux	Construction 2 villas individuelles jumelées

Plan local d'urbanisme (P.L.U.)

Depuis fin septembre le nouveau plan d'occupation des sols de notre commune est opposable. Il est disponible en mairie et sur le site web de la commune (www.beauvoir-de-marc.com).

Nous vous rappelons que nous sommes de toutes façons contraints par la préfecture à ne pas pouvoir délivrer de nouveaux permis de construire tant que notre système d'assainissement n'est pas aux normes. Toutes les zones urbanisables raccordées à l'assainissement collectif sont soumises à cette contrainte. Il est cependant possible de construire dans les zones non raccordées (soumises à l'accord du SPANC).

Parallèlement les **PLUi** (plan local d'urbanisme intercommunaux) devraient voir leur aboutissement **fin 2019**, en attendant certaines demandes (certificats d'urbanisme, demandes préalables, permis de construire) peuvent être soumises à « sursis à statuer ».

On peut suivre l'évolution des PLUi sur le site de la communauté de communes (**bievre-isere.com** (onglet **PLUi**))

Documents d'urbanisme

JE VEUX	IL ME FAUT	DELAI D'INSTRUCTION	VALIDITE
Vendre un terrain en vue de réaliser une construction	Un certificat d'urbanisme opérationnel	2 mois (1)	18 mois (5)
Modifier une fenêtre	Une demande préalable de travaux	1 mois	24 mois +12 mois sous conditions
Créer une ouverture supplémentaire			
Changer la couleur de la façade			
Refaire le toit. Ajouter un conduit de fumée			
D'une manière générale modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment	Une demande préalable de travaux	1 mois (2)	24 mois +12 mois sous conditions
Réaliser une construction d'une surface comprise entre 5 et 20m²			
Accolée à la maison (garage)			
Un abri de jardin, une serre			
Une piscine découverte dans ou hors sol (de plus de 10m ²)	Un permis de construire	2 mois	24 mois +12 mois sous conditions
Ce seuil de 20m ² peut être porté à 40m ² pour des travaux concernant une construction existante, situés dans une zone urbaine inscrite dans un PLU ou un POS.			
Changer la destination d'un bâtiment	Un permis de construire	2 mois	24 mois +12 mois sous conditions
Extension d'une construction de plus de 20m ² (hors zone urbaine) ou de plus de 40m ² (dans une zone urbaine)			
Et si l'ajout de surface porte la surface totale du bâtiment à plus de 170m ²	Un permis de construire	2 mois (3)	24 mois +12 mois sous conditions
Créer une construction nouvelle			
Hors celles ne nécessitant qu'une demande préalable	Une demande de transfert de PC	2 mois (4)	
Transférer mon permis de construire à une autre personne			
Aménager un terrain	Une demande de permis d'aménager	3 mois	
Creuser ou surélever un terrain de plus de 2m sur plus de 100m ²			
Réaliser des opérations de lotissement	Une demande de permis modificatif	2/3mois	
Modifier les caractéristiques prévues sur le PC d'une construction			
(Quand ces modifications sont mineures)	Une demande de permis de démolir	2 mois	
Démolir une construction			
Se renseigner systématiquement à la mairie pour connaître la nécessité de déposer une			

(1) - 1 mois s'il s'agit d'un CU d'information

(2) - Jusqu'à 40m² si vous êtes dans une zone urbaine régie par un POS ou un PLU

(3) - 3 mois s'il s'agit d'un bâtiment agricole, d'un ERP, d'un logement collectif, d'un local commercial

(4) - 3 mois s'il s'agit du transfert d'un permis de lotir

(5) - Peut être prolongé d'un an (tant que les dispositions légales d'origine n'ont pas changé)



Ceci n'est qu'une correspondance entre les travaux que vous souhaitez réaliser et les formulaires à remplir. Ces documents sont disponibles par Internet sur le site www.service-public.fr

Se référer systématiquement au bordereau des pièces jointes en fonction des formulaires.

Pour les prolongations de déclarations, permis, référez-vous au site www.service-public.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

Dans le cadre de réfection de toitures ou de façades « à l'identique » (c'est-à-dire sans transformations), il n'est pas obligatoire de déposer une déclaration préalable.

Commissions

Scolaire

Conseil municipal d'Enfants

Nous terminons deux belles années de mandat avec nos dix conseillers municipaux d'enfants :

Valentin, Nina, Hugo, Tabata, Chiara, Julien, Coline, Justine, Mathias, Gabriel.

De beaux projets ont été réalisés pour cette année :

- une matinée propre,
- le busage du fossé vers l'école,
- l'agrandissement du parking,
- la rénovation des anciens bureaux de l'école

Et la participation

- aux cérémonies des anciens combattants,
- au téléthon

Nous remercions les enfants, les parents pour leur participation et tous ceux qui se sont engagés auprès d'eux, en particulier M. FARGIER et les anciens combattants du village.

Les élections du conseil municipal d'enfants pour le **prochain mandat de 2018 à 2020** se sont déroulées le 14 décembre 2018 en mairie.

La passation des écharpes et la **présentation de nos nouveaux conseillers** aura lieu pour les vœux du Maire le 13 Janvier 2019.

Nos conseillers ont toujours répondu présents.

Ils ont tous appréciés d'être élus ; ils ont appris beaucoup de choses, heureux de réaliser tous leurs projets et de venir aux réunions.

Le 11 novembre 2018, s'est déroulée sur notre commune, une cérémonie pour marquer le centenaire de l'armistice de la 1ère guerre mondiale.

Nous avons rejoint ensuite la fête du centenaire à St Jean-de-Bournay.

19 enfants de l'école et nos conseillers municipaux enfants ont participé avec des lectures et des chants. Valentin VAUX portait une tenue de poilu pour cette cérémonie.



Scolaire

Conseil municipal d'Enfants



Commissions

Scolaire

PERISCOLAIRE

Cantine :

Les **inscriptions** à la cantine se font sur le **site internet**.

Comme auparavant, il existe 2 formules :

Forfait mensuel 60,55 €

(Ce tarif s'applique à partir de 13 repas commandés/mois/ enfant)

Ticket pour les enfants qui mangent occasionnellement au prix de : **4, 80 €**

Garderie :

Elle est ouverte en période scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 (sauf le vendredi à 18h).

Le temps de garderie est payant.

Nathalie et Laura encadrent les enfants.



Communication

Les missions de cette commission communication :

- ♦ Réalisation d'un bulletin municipal distribué 3 fois par an : en février, mai et septembre
- ♦ Réalisation de L'Echo de Beauvoir de Marc distribué en décembre
- ♦ Mise à jour du site internet : <http://www.beauvoir-de-marc.com/>

Ce site internet de la commune a fait peau neuve. En plus d'une nouvelle ergonomie, de nouveaux accès directs, un meilleur affichage des actualités, un agenda bien visible, il comprend un accès au « **portail famille** » ce qui vous permet d'inscrire vos enfants aux différentes prestations (cantine, garderie) et de régler en ligne.



Voirie

Comme toutes les années, **le point à temps** (emplois) a été fait sur toute la commune pour un montant de **19 902, 72 € T.T.C.**

Nous avons également fait :

- des **bicouches** :
chemin des Petites Bruyères
parking devant le salon de coiffure
parking devant l'école primaire
- des **purges** montée de Martel
- des **busages de fossé** réalisés par l'entreprise CUMIN TP pour un montant de **11 382, 29 € T.T.C.**
- Un **élagage au lamier** sur toute la commune pour faciliter le passage du gros matériel agricole et préserver les fils électriques et téléphoniques. Coût de l'opération **2 800 € TT**, réalisée par l'entreprise SIMON de Ste Anne sur Gervonde.

Quelques travaux...



Engazonnement du cimetière



Local associatif (Chasse - Comité des fêtes)

Libre expression des élus de l'opposition

Conseillers de l'opposition, toujours actifs !

CONSEIL MUNICIPAL

BIÈVRE :

En novembre, notre maire n'a pas validé le PLU intercommunal. Moins grave qu'un vote contre, cette abstention met Beauvoir en porte-à-faux vis à vis de Bièvre Isère Communauté. Cette décision est difficilement compréhensible puisqu'en cours d'année, le maire et le premier adjoint nous ont demandé de nous positionner sur la sortie de l'intercommunalité. Le bilan du tour de table a été sans appel, tous ont voté contre la sortie de Bièvre Isère Communauté sauf le maire et le premier adjoint.

AMÉNAGEMENT EN CŒUR DE VILLAGE :

Nous regrettons que jamais la commission urbanisme n'ait été sollicitée pour participer à une réunion avec l'Épora pour l'aménagement du centre. En septembre le conseil a délibéré pour la mise en place d'un droit de préemption sur toutes les zones urbanisables.

AMBROISIE :

L'absence de gestion de l'ambroisie pourtant demandée au conseil, est un problème de santé publique oubliée par le conseil.

ENQUÊTE PUBLIQUE PLU

Notre participation :

- L'enquête publique sur le PLU est en doublon avec celle du PLUi. Bilan financier : 5000 € par enquête. C'est du gaspillage d'argent public alors que notre capacité à délivrer des permis de construire reste bloquée car Beauvoir n'a toujours pas de solution pour l'assainissement.
- Cette précipitation pour faire notre PLU nous a fait passer à côté d'opportunités liées à une plus grande souplesse et à la mutualisation de quotas avec d'autres villages: le nombre de logements pour 1000 habitants diffère entre le SCOT nord Isère et le SCOT de Grenoble.
- L'après PLU est dans un document travaillé en dehors de la commission urbanisme. Aucune réunion publique pour informer que l'adoption du SCOT de Grenoble a entraîné l'adoption d'une carte définissant les terrains constructibles sur plusieurs décennies. Ce sujet n'a même pas été abordé en commission urbanisme : les élus ont été mis devant le fait accompli.

- Gestion des risques naturels : leur prise en compte n'a pas fait l'objet d'étude mais d'un simple toilettage. A l'heure du changement climatique qui entraîne la multiplication d'épisodes violents, inondations, glissements de terrains, alors que notre commune a déjà ce genre de risque, il nous semble léger de ne pas réviser cette carte par une vraie étude. D'ailleurs Bièvre Isère Communauté a provisionné pour une étude sur les risques sur tout son territoire. Une telle étude aurait peut-être permis d'autres possibilités pour le PLU.
- L'assainissement est crucial pour la validation opérationnelle du PLU. A quoi sert un PLU s'il est inapplicable ? L'absence d'entretien de la lagune mise en service en 1993, s'est soldée par une interdiction des permis de construire en janvier 2017.
- Le dossier de la carrière reste dans l'impasse.

FORMATIONS

- Isabelle NUEL a suivi une formation financée par la commune sur **les lois de finance**.
Éléments travaillés : projets de loi concernant la politique budgétaire du gouvernement envers les collectivités sur l'année 2018 : rapport économique, social et financier sur les perspectives d'évolution sur 4 ans au regard des engagements européens.
- Visite du **Parlement européen à Bruxelles**, financée par le Parlement Européen : elle a assisté à une session plénière du Parlement après qu'un conférencier ait expliqué le fonctionnement de l'institution. Puis elle a rencontré Bernard Monot qui a répondu à ses questions sur la **politique budgétaire de l'Europe**.

ACTION AU SEIN DES COMMISSIONS DE BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ

EAU POTABLE

Depuis le 01/01/2018, Bièvre Isère Communauté exerce cette compétence sur le secteur St Jeannais où existent plusieurs tarifications. Elles font l'objet d'un lissage pour que tous aient le même tarif.

Suite à la Loi de 2015, les syndicats dissous n'ont plus la compétence. La situation du syndicat des eaux de

Libre expression

Libre expression des élus de l'opposition

l'Amballon (SEA) est très problématique. La loi prévoit la dissolution des syndicats s'il y a, au plus, 2 intercommunalités, c'est notre cas. Donc, Bièvre Isère Communauté s'en occupe. Or sur les 8 communes du SEA, 5 font partie de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois (CAPV) qui elle n'a pas la compétence eau potable. Le SEA n'est pas dissout mais la loi ne prévoit pas que Bièvre Isère Communauté nous représente. L'intercommunalité est autorisée à assister aux réunions mais ne peut intervenir. Quand on sait le prix des travaux rendus obligatoires par l'Europe, que ni la commune, ni l'intercommunalité ne puissent participer aux décisions budgétaires, c'est un **TRÈS** gros problème.

Cette impossibilité de décider des budgets est encore plus ennuyeuse : sur votre facture d'eau, une ligne désigne un prélèvement destinée à l'Agence de l'eau. Cela subventionne les collectivités qui font des travaux (lutte contre les fuites d'eau, création de station d'épuration). Pour 2019, le gouvernement a prévu de renouveler le « plafond mordant » : tout ce que les agences de l'eau percevront comme recettes au-delà de 2,105 milliards d'euros sera directement redirigé vers le budget général de l'État.

ASSAINISSEMENT

SPANC :

L'agence de l'eau aidait les particuliers pour la mise au norme du SPANC. Désormais seul le département continue de verser une subvention.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Le feuillet dur depuis plusieurs mandats. Les propositions d'une précédente étude pour le Systépur ont été refusées par l'ancien conseil, alors que l'on aurait pu avoir jusqu'à 80 % de subventions. Une étude dite étiennass nous autorise la construction d'un assainissement avec la phytoépuration en lieu et place de la lagune. Une autre étude l'évalue à 700 000€. M. Le maire a choisi de participer à une nouvelle étude pour se raccrocher à la station d'épuration à SAVAS-MEPIN. Cette étude se poursuit par une autre nouvelle étude pour aller au Systépur qui coûte 89 970 € HT. Les permis de construire restent interdits.

Une Station est 5 fois plus chère qu'un système avec une phytoépuration. Un raccordement à la station de SAVAS-MEPIN ou un accordement au Systépur à Vienne impliqueront la création d'un réseau de tout à l'égout collectant les eaux usées. L'Agence de l'Eau a fermé le robinet des subventions, la préfecture nous interdit les permis de construire tant que la solution ne sera pas lancée sur le terrain, soit entre 5 à 10 ans. Les années passent et se ressemblent...

TAXE OU REDEVANCE DES ORDURES MÉNAGÈRES ?

L'étude d'impact financier devrait aboutir d'ici la fin de cette année. La DÉCHETTERIE sera entièrement renouvelée mais continuera à fonctionner pendant les travaux.

Nous vous souhaitons une bonne année à tous.

Droit de réponse

La loi pour une commune de moins de 3 500 habitants comme la nôtre n'impose pas une expression libre de l'opposition. Dans un esprit d'ouverture et de tolérance nous avons toujours accédé à cette demande.

Or, nous constatons que cette critique systématique n'est pas constructive. Ce constat navrant est d'ailleurs le même au niveau local que national, au moment même où une grande solidarité sur l'essentiel devrait être la règle. En effet, la volonté de se mettre en avant à titre personnel aux frais de la collectivité l'emporte sur l'objectivité des propos.

Plutôt que de reprendre point par point la désinformation sur les nombreux sujets, nous vous laissons le soin de prendre contact avec la mairie pour mieux comprendre.

« Le pardon ne change pas le passé mais il élargit l'avenir » Gandhi

Alain PICHAT

Déclaration annuelle de ruches

Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

- ♦ La gestion sanitaire des colonies d'abeilles
- ♦ La connaissance de l'évolution du cheptel apicole
- ♦ La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française

Elle doit être réalisée chaque année, **entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre.** Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :
Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
Téléphone : 01 49 55 82 22

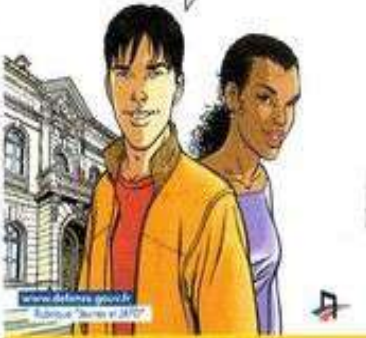


A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018)

Recensement militaire à 16 ans

OBJECTIF CITOYEN

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



SGA

LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des DROITS

QUI ?	Garçons et filles de nationalité française
OÙ ?	À la mairie de ton domicile
QUAND ?	Dès 16 ans
AVEC QUOI ?	Votre carte d'identité Le livret de famille Un justificatif de domicile
POURQUOI ?	- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...) - pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) - pour l'inscription d'office sur les listes électorales

Divagation des animaux

C'est l'été que les animaux (chiens, chats) se « perdent » le plus ou sont abandonnés.

Les propriétaires doivent faire preuve de vigilance et ne pas oublier que l'identification reste le meilleur moyen de retrouver et de sauver son animal.

Depuis le 1er janvier 2015, les chats « errants » doivent être stérilisés, identifiés puis relâchés sur les lieux où ils ont été capturés.

Pourquoi les stériliser ?

Les chats « errants » :

- Provoquent des nuisances (bagarres nocturnes, miaulements intempestifs, destructions de poubelles, marquages urinaires malodorants).
- Représentent un risque sanitaire pour les autres animaux domestiques car ils souffrent parfois de malnutrition et de maladies et n'ont la plupart du temps aucun suivi sanitaire.
- Prolifèrent de façon croissante (un couple de chats peut donner théoriquement en cinq ans, 15 552 descendants).
- Mais ils remplissent une fonction sanitaire en chassant et contenant les populations de souris et de rats.

La stérilisation permet aux chats de vivre plus longtemps et en bonne santé en réduisant la transmission des maladies.

Notre village connaît actuellement une grande prolifération de chats.

Si vous avez des **chats « errants »**, sachez que la Mairie a établi une **convention** avec les 2 **cliniques vétérinaires** de St Jean de Bournay et la Fondation « 30 millions d'amis ». (SPA Tél. 04 78 38 71 71)

Un formulaire est à retirer en Mairie pour faire réaliser cette stérilisation.

Pour ceux qui sont contraints à abandonner leurs animaux, une participation minimale leur sera demandée par le vétérinaire qui aura pris en charge votre démarche.

Permanence mensuelle de Conseils pour les propriétaires d'animaux

Vous trouverez sur le magazine Bièvre Isère Communauté n° 18 une information concernant la mise en place d'une permanence mensuelle de **Conseils pour les propriétaires d'animaux**. Ce service est gratuit et se trouve dans les locaux de Bièvre Isère à Saint Etienne de Saint Geoirs.

La permanence est tenue par Serge LOPEZ de l'association Daktari.

Pour les intéressés, prendre rendez-vous au 04 76 93 51 46



EDITION 2018

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse vous rend compte de la fiscalité de l'eau



SAUVONS L'EAU!

LA FISCALITÉ SUR L'EAU A PERMIS UNE NETTE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE NOS RIVIÈRES

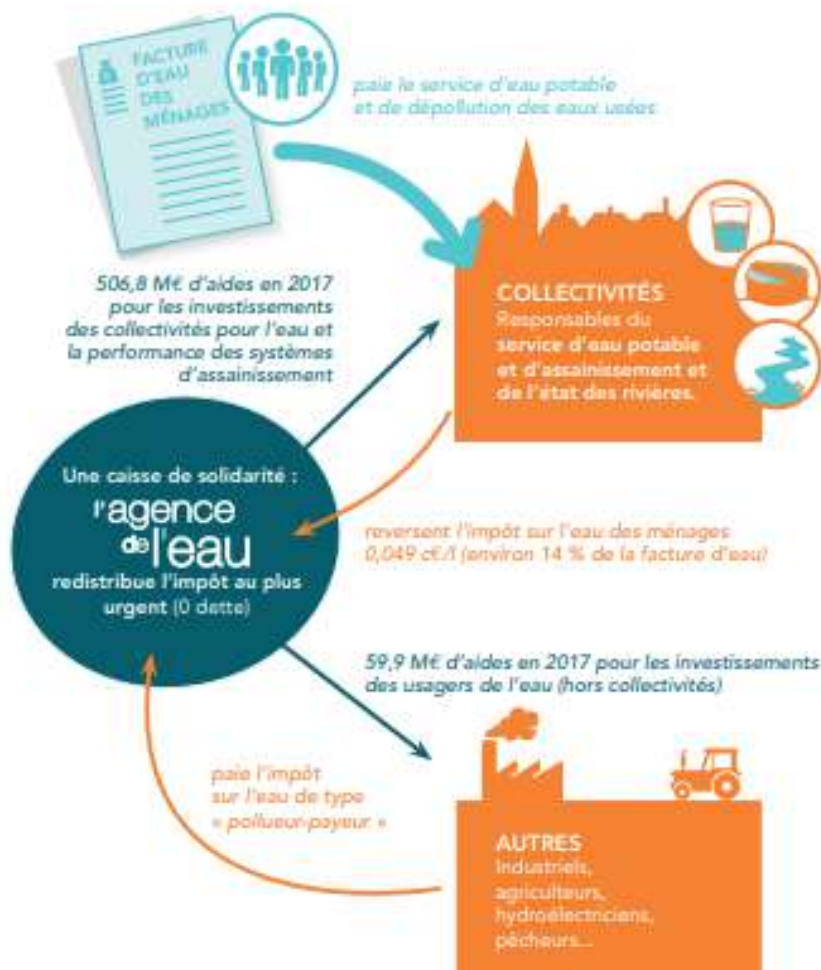
Grâce à cette fiscalité sur l'eau, le parc français des stations d'épuration est désormais globalement performant : la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

Le prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse est de 3,63 € TTC/m³ et de 3,93 € TTC/m³ en France*. Environ 14 % de la facture d'eau sont constitués de redevances payées à l'agence de l'eau.

Cet impôt est réinvesti par l'agence pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public de l'État sous tutelle du Ministère de la transition écologique et solidaire, consacré à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général.

*Source : estimation de l'agence de l'eau à partir des données Sigeo 2015



Fiscalité de l'eau

L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

2018

Pour les ménages, les redevances représentent environ 14 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m³/an, dépense en moyenne 36 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,90 € pour les redevances.



Pour toutes les redevances, les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentés tous les usagers de l'eau, y compris les ménages.

UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES

Cette redistribution bénéficie pour plus de 80 % aux collectivités. Elle organise une solidarité entre les bassins Rhône-Méditerranée et Corse ainsi qu'entre les communes urbaines et rurales.



Aides aux communes rurales : l'agence de l'eau soutient spécifiquement les actions des communes rurales pour rénover et entretenir leurs infrastructures d'eau et d'assainissement (100 millions €/an).

*Il ne s'agit pas des aides versées, les opérations subventionnées pouvant s'étaler sur plusieurs années. S'y ajoutent le prélèvement opéré par l'Etat (47 M€) et le financement des opérateurs de la biodiversité : AFR, parcs nationaux et ONCFS (68 M€).

LA MEDIATION FAMILIALE - ASSOCIATION OSJ - TRAIT D'UNION

Qu'est-ce que c'est la médiation familiale ?

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation qui permet :

- **D'aborder les problèmes liés à un conflit familial**
- **De prendre en compte de manière concrète les besoins de chacun, notamment ceux des enfants et des adolescents.**

Avec un tiers, diplômé d'Etat : **le médiateur familial**. Son rôle est de rétablir la communication et de créer un climat de confiance propice à la recherche d'accords entre les personnes.

Qui est concerné ?

- **Couples ou parents en situation de rupture, séparation, divorce**
- **Jeunes adultes en rupture de liens avec leur famille**
- **Grands-parents souhaitant garder des liens avec leurs petits-enfants**

Pour quoi faire ?

- Pour permettre une communication constructive
- Pour identifier au mieux la source du conflit
- Pour organiser les droits et devoirs des parents et des grands-parents
- Pour aborder les questions financières

Comment ça marche ?

La médiation familiale se déroule en 3 étapes :

- Un **entretien d'information gratuit**, au cours duquel le médiateur familial vous présente le cadre de la médiation familiale, son coût et son déroulé. Vous pouvez ainsi accepter ou refuser de vous engager en toute connaissance de cause.
- les entretiens de médiation familiale durent de 1h30 à 2h environ. Leur nombre varie selon les besoins et les sujets abordés.
- La possibilité de conclure un accord pourra être éventuellement homologuée par un juge.



Tél. : 04.74.85.02.95
E-mail : traitdunion@osj.asso.fr
Site : www.osj.asso.fr

*VIENNE :

Trait d'Union
57 bis avenue Général Leclerc - 38 200

*LE PÉAGE DE ROUSSILLON :

Trait d'Union
4 rue des Ayencins - 38 550

*BEAUREPAIRE :

Maison des Associations
34 avenue Jean Jaurès - 38 270

*LA CÔTE SAINT ANDRÉ :

Maison des Services au Public
24 avenue Jongkind - 38 260

*VILLEFONTAINE :

- Maison de Justice et du Droit
Place du 11 novembre 1918 - 38 090
- Maison de Quartier Saint-Bonnet - Pivoley
15 impasse de la Frénaie Allée 5 - 38 090

*PONT DE CHÉRUY :

Pôle Social
66 rue de la République - 38 230

RECRUDESCENCE DE CAMBRIOLAGES



**POUR PRÉVENIR
LES
CAMBRIOLAGES**

Le cambrioleur choisit
des cibles faciles.
Il se renseigne sur vos habitudes.
Il recherche et profite des failles
de votre protection.

Le principal ennemi des
cambrioleurs est le temps qu'ils
passent à vaincre vos défenses !

21, avenue Léon Blum
38035 GRENOBLE CEDEX 2
☎ 04.76.20.37.00

Prévenir c'est :

- fermer toutes les portes et les fenêtres, même pour une absence de courte durée ;
- ne pas cacher les clés sous le paillasson ou sous un pot de fleurs ;
- n'inscrire ni nom ni adresse sur ses trousseaux de clés ;
- ne pas laisser la clé sur ou dans véhicule. Conserver cette clé en un lieu éloigné de l'entrée de votre habitation ;
- ne pas garder chez soi d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous pensez introuvables ;
- ne jamais laisser dans un logement inoccupé des objets de valeur, de l'argent, des bijoux, des chèques... ;
- photographier vos bijoux, vos tableaux, vos meubles de style, vos petits objets d'art... ;
- conserver les factures.
- renforcer la protection de votre domicile ;

- poser sur les ouvrants les plus accessibles et non munis de volets ou de persiennes des grilles ou des barreaux pleins en acier ;
- changer immédiatement les serrures en cas de perte ou de vol de vos clés surtout si cela s'est accompagné de la perte ou du vol de documents où figure votre adresse ;

En cas de cambriolage :

- laissez les lieux en l'état ;
- ne touchez à rien ;
- prévenez sans délai la Gendarmerie ou la Police - appel au **17** ;
- dressez un inventaire des objets dérobés et apportez le lors de votre dépôt de plainte ;
- prévenez votre assureur.

Liste des associations et groupements

Association	Président	Adresse	Téléphone - Mail
AAC - AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Georges FARGIER	3343, route de Lyon RD 518 38440 Beauvoir de Marc	☎ 04 74 59 98 44
ACCA - Chasse	Joël BARDIN	47 chemin des Barres 38440 Beauvoir de Marc	☎ 04 74 59 95 94
APAC - ASSOCIATION PATRIMOINE ART ET CULTURE	Marie-Claude PICHAT	343 impasse Pétrus 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 33 00 52 03 marie-claude.pichat2109@orange.fr
APPLE JACK'38 (country)	Joëlle LUCOT Murielle TEDESCO	8 lot le Bourg 38790 Diémoz	☎ 06 15 94 83 05 ☎ 06 43 10 29 44
ASTER	Isabelle NUEL	77 B chemin des Petites Bruyères 38440 Beauvoir de Marc	☎ 04 74 59 72 19 chris-isa.nuel@gmail.com
BCB - BASKET	Guy PERON Christiane MOIROUD (Correspondante)	Les 3 Vallées 38440 Beauvoir de Marc 38440 Beauvoir de Marc	☎ 04 74 58 58 84 peron.guy@wanadoo.fr ☎ 04 74 58 58 27
CLUB DE L'ESPOIR	Claudette GIREL	1369 avenue du Dauphiné 38790 Charantonnay	☎ 04 74 15 06 53
COMITE DES FETES	Laurent BARRET	305 chemin du fouilleux 38440 BEAUVOIR DE MARC	☎ 06 83 13 05 21 comitedesfetesbdm@gmail.com Location de matériel festif ☎ 06 27 05 88 40
COMITE PAROISSIAL	Juliette GENIN	1433 Route de Vienne RD 53 38440 Beauvoir de Marc	☎ 04 74 58 60 01
CSBB - BADMINTON	Philippe CHIROUSSEL	176 chemin de Chasse 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 24 33 70 80 csbb38.beauvoir@free.fr
ESPOIR D'AFRIQUE	Claire MICHELUTTI	168 chemin de Gerbolle 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 95 33 70 27 espoirdafrique@free.fr
FLASH DANCE	Gaëlle DUC	454 chemin des Seiglières 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 16 45 20 10 flashdanse.beauvoir@gmail.com
LES PTITS LOULOUS	Sophie COUTURIER	27 chemin de la fontaine 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 58 02 22 61 lesptitsloulous38@laposte.net
SOU DES ECOLES	Aurélie VINERTA	26 montée de Maleissa 338440 Royas	☎ 06 36 09 80 00 aurelievinerta@gmail.com
USBR - FOOT	Liliane RIEUX	10 rue de la République 38440 St Jean de Bournay	☎ 04 74 56 33 28 ☎ 06 72 77 88 35 fornelli.liliane@wanadoo.fr

Professeurs privés

Activité	Responsable	N° Téléphone
MUSIQUE	Catherine CHONAGEOKOFF	04 74 58 24 87
PERCUSSION	Lise ARMANET	06 74 89 72 45



Vie associative

Calendrier des manifestations 2019

DATE	ANIMATION	ASSOCIATION
13 janvier	Vœux du maire	
27 janvier	Loto	USBR
10 février	Boudins	ACCA
17 février	Thé dansant	Club de l'Espoir
09-10 mars	Soirée country	AppleJacks 38
23 mars	Repas dansant	USBR
7 avril	Repas	ACCA
	Diots	USBR
14 avril	Guinguette	Comité des Fêtes
4 mai	Concert à l'Eglise (en projet)	APAC
18 mai	40 ans du club	Basket
21 juin	Kermesse	Ecoles
23 juin	Vide grenier	Comité des fêtes
	Interville	USBR
28 et 29 juin	Gala	Flash Danse
7 juillet	Concours de pétanque	USBR
16 septembre	Journée du Patrimoine	APAC
28 et 29 septembre	Stages	Espoir d'Afrique
13 octobre	Thé dansant	Club de l'Espoir
27 octobre	Boudin	Comité des fêtes - CCAS
3 novembre	Exposition	APAC
11 novembre	Boudins	USBR
17 novembre	Repas communal	Comité des fêtes - CCAS
23 novembre	Soirée disco	Comité des Fêtes
30 novembre	Téléthon	Comité des Fêtes
7 - 8 décembre	Soirée country	AppleJacks 38
15 décembre	Concours de belote	USBR
28 et 29 décembre	Stages	Espoir d'Afrique
31 décembre	Réveillon	Basket



Notez toutes ces dates
dans vos agendas !!!



ESPOIR D'AFRIQUE



L'ASSOCIATION ESPOIR D'AFRIQUE C'EST QUOI ?

Bientôt 12 ans d'activités ! L'Association est déclarée le 21 décembre 2006 dans le Nord-Isère. Nous proposons de nombreuses activités pour promouvoir l'Art et la Culture Traditionnels d'Afrique de l'Ouest, et plus particulièrement de la Guinée Conakry.

En collaboration avec de nombreux grands artistes, nous avons déjà animé :

- plusieurs **cours et stages de danses et percussions traditionnelles**
- des **spectacles et des concerts**
- des **ateliers avec les écoles, les centres de loisirs et les crèches** (enfants de 3 mois à 18 ans).

Nouvellement basée à Beauvoir de Marc, nous bénéficions de partenariats avec nombre de centres de loisirs, d'associations, de MJC et de mairies sur la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et notre réseau continue de s'étendre !

De nombreux projets ont été réalisés à l'international :

- participation active à l'évènement « **Conakry, Capitale Mondiale du Livre 2017** » par la récolte de dons de livres, et déjà plus de 400 kilos de livres ont été envoyés au collège Kassognah !!!
- **Voyages au Sénégal** en 2007 et en **Guinée Conakry** en 2012, 2014, 2016 et 2017
- **Stage de découverte** (danse, musique et culture), en immersion avec les artistes des Ballets de Guinée Conakry, en cours de préparation pour février - mars 2020 !

En France, nous avons déjà organisé six stages entre 2016 et 2017, et notre premier stage à Beauvoir de Marc, a eu lieu à la salle des fêtes, fin septembre 2018 ! En tout, plus de 200 stagiaires ont participé et 360 heures de cours de danses, de musique (djembé, dundun, balafon, krin), de chants mandingues et de cuisines traditionnelles ont été données.

Voici, pour la **saison 2018-2019**, nos cours hebdomadaires disponibles :

Cours de percussions avec Ousmane Kouyaté (issu d'une grande famille de Griots et originaire de Guinée Conakry, il saura vous faire découvrir la richesse de la culture musicale mandingue) :

- Lundi et mardi de 19h30 à 21h - adultes tous niveaux : ateliers de djembé, dundun et de balafon
- Mercredi de 10h à 11h - enfants et adolescents : atelier de découverte à partir de 3 ans
Lieu : au Refuge, 168 chemin de Gerbolle, 38440 Beauvoir de Marc

Initiation à la danse avec Claire Michelutti (après avoir commencé par l'apprentissage des percussions, elle vous transmettra sa passion de la danse qu'elle enrichit depuis dix ans auprès des plus grands artistes) :

- Mercredi et vendredi de 19h30 à 21h - adultes tous niveaux
- Mercredi de 17h30 à 18h30 - enfants et adolescents
Lieu : salle de danse Joseph Cottaz, sous la mairie, 91 chemin la fontaine 38440 Beauvoir de Marc

Tarifs : 10€ par séance, réductions de 20% pour les paiement à l'année, pour les familles, les étudiants et les chômeurs + 5€ d'adhésion à l'association.

Inscriptions et renseignements au 06 95 33 70 27 ou par mail : espoirdafrique@free.fr

Pour le futur, nous avons la chance de participer à la construction en cours, d'un centre de partages multi-culturels sur Beauvoir de Marc ! Le but étant de réaliser un lieu de rencontre artistique avec des expositions, un studio d'enregistrement, une salle permettant l'accueil des résidences artistiques, des associations locales, etc... Mais également un lieu de partage et de formation artisanale en constructions traditionnelles et écologiques, et en méthodes de récupération et de recyclage.

Ce lieu nous permettra également un retour aux sources avec la ferme pédagogique en cours de création !



BASKET CLUB DE BEAUVOIR DE MARC - B.C.B.

Quand vous lirez ces quelques lignes, la saison 2018-2019 sera déjà bien avancée.

Le club propose aux enfants de la commune et de ses environs, de pratiquer un sport collectif dans une ambiance sportive mais surtout conviviale.

Le club recrute toujours des enfants (même débutants) **nés entre 2006 et 2012** pour compléter ses effectifs.

Accueil tous les **mercredis de 14h00 à 15h30** au gymnase.

Une grande nouveauté cette année avec la mise en place d'une **entente avec le club de Diémoz** ce qui nous a permis de créer des équipes masculines et féminines dans les catégories U11 (poussins) et U13 (benjamins)

Avec cette entente nous avons des enfants du club de Beauvoir qui peuvent pratiquer dans les catégories U11 Filles, U11 Garçons, U13 Filles et U13 Garçons.

Il reste à Beauvoir l'école de basket et les U9 et tous les joueurs sont engagés en championnat Isère.

A ce jour nous avons **36 licenciés** et **8 personnes** pour faire fonctionner le club. L'ensemble du bureau remercie les parents qui viennent soutenir et encourager leurs enfants et surtout préparer d'excellents gâteaux fort appréciés par tous.

Le club remercie la Mairie pour la subvention qu'elle nous octroie chaque année. Elle permet de compléter les équipements sportifs et de participer à une partie du financement du déplacement en autobus pour le tournoi du Comité Isère se déroulant à Grenoble.



Ecole de Basket U9 rencontre contre Diémoz le 20/10/2018



BENJ contre Frontonas 13/10/2018

BASKET CLUB DE BEAUVOIR DE MARC - B.C.B.

Composition du bureau pour la saison 2018-2019 :

Président	Guy PERON
Vice-présidente	Estelle DESCHAMPS
Secrétaire	Nicolas CHARNAY
Trésorière et correspondante	Christiane MOIROUD
Membres actifs	Sandrine CUILLERON Jennifer CHAUVIN Jennifer CAPRE Romuald BORIES

Vous pouvez suivre, voir les résultats et les très belles photos réalisées par Romuald sur notre site Facebook : basket club Beauvoir de Marc.

Le club de basket vous présente ses meilleurs vœux pour 2019 et vous donne rendez-vous pour son **REVEILLON 2018**.

Le club de basket organise pour la soirée du lundi 31 décembre un GRAND REVEILLON à la salle des fêtes de Beauvoir.

Repas dansant animé par **deux chanteurs professionnels** et un repas gastronomique préparé par le Maître Restaurateur **L'XTREME** de Saint Jean de Bour-nay.

Contact et réservation au 06 87 39 11 26

Attention nombre de places limité.

Commission Communale d'Action Sociale (CCAS)

OPERATION BOUDIN POUR LE CCAS

Une fois encore, la vente de boudin par le Comité des Fêtes pour la Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) a eu lieu le lendemain du changement d'heure. Qu'importe ! Les acheteurs sont venus tôt et dès 11h tout était vendu.

Le bénéfice de cette vente s'élève à **986,03 €**.

Merci à tous les bénévoles et amateurs de boudins.



Repas du CCAS du dimanche 18 novembre 2018

Environ 100 personnes ont participé à ce repas.

René Janichon, doyen de l'assemblée (98 ans), a animé ce repas au son de son accordéon en étonnant les Beauvoisards.

Chanteurs et chanteuses n'ont pas failli à la tradition et ont passé un agréable après-midi entre amis



FLASH DANSE

Flash Danse prend son envol : destination ... Gala 2019 !

Flash Danse a fait le plein d'inscriptions dès la rentrée : tous les danseurs et danseuses ont pu reprendre les cours de danse dès le 17 septembre, dans des conditions très agréables puisque le sol de la salle de danse a été changé par la mairie et va permettre à tous de progresser encore. Un grand merci donc à la mairie pour son soutien !

Le bureau a été légèrement remanié avec, lors de notre Assemblée Générale du mois de juillet 2018, l'arrivée de **Nadine PATHIER**, qui a rejoint **Gaëlle DUC**, **Séverine BONNARDOT**, **Caroline GROS**, **Maïté PERGUET** et **Christine VAUX**, pour épauler l'équipe.

Les groupes sont maintenant constitués avec :

- les Babydolls (6/8 ans)
- les Girls (8/10 ans)
- les Etoiles (collégiens)

- les GirlPower (lycéennes)
qui dansent les lundis de 17h à 21h
et les 2 groupes d'adultes :

- les Swing Ladies
- les Dancing Queen

qui se réunissent le mardi de 18h30 à 21h.

Comme chaque année, Flash Danse a participé au Téléthon le 1er décembre 2018 en présentant une chorégraphie pour chaque groupe et espère vous avoir transportés dans le monde des contes de fées et légendes, grâce à ses costumes, aux sourires et à l'enthousiasme des danseurs.

Après cette représentation, tous les adhérents se sont mis au travail pour vous présenter des chorégraphies mises en scène par notre professeure, Amélie MANUEL



FLASH DANSE

avec l'envie de vous emmener pour un Tour du Monde plein de surprises.

Pour son spectacle de fin d'année, Flash Danse vous fera donc voyager à bord de son Airbus A320 dans des contrées aussi exotiques que variées :

Vous visiterez le Mexique et son carnaval des morts, en passant par les USA dans tous leurs états puisque nous vous proposerons de faire un saut au Texas avec ses cowgirls, un arrêt dans le Mississippi et ses champs de coton, pour pousser jusqu'à Hawaï.

Nos hôtesse vous accompagneront jusqu'en Chine, exploreront les merveilles de l'Inde avec vous et vous

conduiront jusque dans les steppes enneigées de Russie.

Vous pourrez aussi choisir de vous laisser guider par nos petits marins de charme pour une croisière européenne qui vous emmènera en Bavière, voir une corrida en Espagne et jusqu'en Ecosse et en Scandinavie, sans oublier un passage par Paris, la ville Lumière.

Laissez nous vous emmener découvrir le monde !

Décollage prévu **les vendredi 28 et samedi 29 juin**



FOOTBALL - U.S.B.R.



La saison 2018-2019 s'annonce très bien avec un effectif de près de 190 licenciés.

2 Equipes SENIORS

Equipe 1 (D4)
Equipe 2 (D6)

Les entraînements ont repris le 13 août 2018 et sont assurés par Cédric VARGAS.

Horaires des entraînements :

Mercredi et vendredi 19h30 à 21h00

1 Equipe VETERANS

Equipes « FOOT ANIMATION » :

3 Equipes U6-U7

3 Equipes U8

1 Equipe U9

1 Equipe U10-U11

Equipes JEUNES :

3 Equipes U13 (gérées par USBR)

2 Equipes U15 (gérées par A.C.F.C.)

Ces deux catégories sont en entente avec le Club A.C.F.C. (ARTAS – CHARANTONNAY). Ces ententes ont été mises en place pour un manque de joueurs dans les deux clubs.

Les entraînements sont assurés par :

Yves MOREL et David ROSSI (U6-U7-U8)

Sébastien DUSSART et Alain SURENYAN (U9)

Geoffrey TIHY (U10-U11)

Martial GRAND, Vincent CARTIER (U13)

Antoine GALIFET (U15)

Jean-Pierre MEDINA et Thierry AGOPIAN (U19), assistés de quelques bénévoles.

Ils ont lieu le mercredi de 15h30 à 16h30 (U6 /U7), de 16h30 à 18h00 (U8/U9), le mardi et le jeudi de 17h30 à 19h00 (U10/U11), le mardi de 18h00 à 19h30 et le jeudi 18h00 à 19h30 (U13), le mercredi de 17h30 à 19h00 à ARTAS ou CHARANTONNAY et le vendredi de 18h00 à 19h30 (U15) au stade à BEAUVOIR DE MARC. Le mercredi et le vendredi de 19h30 à 21h00 (U19).

Un grand merci à tous les parents pour leur confiance et aux enfants pour leur dynamisme.

Merci aussi à tous les bénévoles présents aux entraînements et le samedi après-midi pour encadrer les jeunes.

MANIFESTATIONS

L'USBR a organisé le samedi 07 juillet 2018 son **concours de pétanque**. Pas moins de 67 doublettes se sont affrontées dans la bonne humeur sur les jeux préparés autour du stade. A la tombée de la nuit, les finalistes ont été Johan NASSARE et Mickael DA SILVA de Mions, face à Pascal ANTONOFF et Patrick PONSON de Beauvoir de Marc. D'un commun accord, la dotation a été partagée entre ces deux doublettes. Un panier garni a été gagné par John HERAIN de Savas-Mépin. Les organisateurs ont été très satisfaits du déroulement du concours.

Rendez-vous l'année prochaine au mois de juillet.

Le **08 septembre 2018** a eu lieu le **4^{ème} tournoi U13**. Douze équipes se sont affrontées sur la pelouse tout au long de la journée. La finale a vu les équipes de CVL 38 et UNIFOOT s'affronter pour le titre. Le challenge a été remporté par l'équipe de UNIFOOT. Rendez-vous a été pris pour l'année prochaine pour remettre en jeu le challenge.

En ce qui concerne le bureau pour la saison 2018-2019 la composition est la suivante :

Présidente	Liliane RIEUX
Secrétaire / Correspondant	Nicolas CHENAVER
Trésorière	Karine MEDINA
Trésorière adjointe	Céline TIHY
Correspondant Vétérans	Serge PUCCI Anthony BARON Christian SERCLERAT Guy PERON Geoffrey TIHY Quentin BALLY Benjamin SERCLERAT Vincent CARTIER Frédéric RODRIGUEZ Thibault DURANTON Stéphanie GRAND Fabienne ANTONOFF Martial GRAND Fabien RIBEYRE Grégory JUSTIN Morgan LEMOINE Alain ROUSSILLON
Membres actifs	



Tournoi U13 du 08 septembre 2018

FOOTBALL - U.S.B.R.



Entraîneurs :

SENIORS	Cédric VARGAS
U6 - U7 - U8	Yves MOREL David ROSSI Anthony BARON (le samedi)
U9	Sébastien DUSSART Alain SURENYAN
U11	Geoffrey TIHY
U13	Martial GRAND Vincent CARTIER
U15	Antoine GALIFET
U19	Jean-Pierre MEDINA Thierry AGOPIAN

Nous tenons à remercier tous nos partenaires locaux qui chaque année renouvellent leur confiance au Club en participant aux calendriers et aux panneaux publicitaires.

Contact : Liliane RIEUX : 06 72 77 88 35

Nicolas CHENAVIER : 06 30 90 45 57

Adresse Email : 535244@laurafoot.org

Site Internet : <https://usbrfoot.footeo.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/usbrfoot>

Twitter : <https://twitter.com/usbrfoot>

Témoignez-nous votre soutien en prenant un calendrier lorsque nos équipes passeront chez vous et en participant à nos différentes manifestations qui seront organisées par le Club :

Dimanche 11 novembre 2018

Dimanche 17 décembre 2018

Vendredi 11 janvier 2019

Samedi 12 et Dimanche 13 janvier 2019

Samedi 23 mars 2019

Dimanche 07 avril 2019

Dimanche 23 juin 2019

Dimanche 07 juillet 2019

Boudin à la chaudière au stade de Beauvoir de Marc

Concours de belote à la salle des fêtes de Beauvoir de Marc

Tournoi en salle VETERANS

Tournoi en salle (U11 – U15) - (U8 U9 - U6 U7)

Repas dansant

Diots au stade

Intervalle (Jeux divers)

Concours de pétanque au stade



Vie associative

AppleJacks 38

Créée en 2009, l'**association de danse country « AppleJacks 38 » compte près de 65 danseurs.**

Les cours sont assurés tous les mercredis soirs, dans la joie et la bonne humeur, par Joëlle LUCOT, Isabelle SIMON, Daniel CARRE et Alain REPOSO.

Un cours de « modern line dance » (country sur de la musique contemporaine) est également dispensé 1 fois/mois (le 1er mercredi de chaque mois).

Notre association organise des soirées et après-midi de danse.

Moments de rencontre et de convivialité, la danse country remporte depuis déjà quelques années un réel succès en France et ailleurs. La diversité des musiques et des chorégraphies permet à chacun, quel que soit son âge et son niveau, de prendre du plaisir dans une ambiance festive et décontractée.

Horaires des cours (à la salle des fêtes de Beauvoir de Marc) :

- Novices : mercredi de 18h30 à 19h30
- Intermédiaires : mercredi de 19h45 à 20h45
- Avancés : mercredi de 21h à 22h30 (3 ans de danse country minimum)

Pour tous renseignements, s'adresser à :
Joëlle LUCOT (Présidente) au 06-15-94-83-05
ou à

Marie-Pierre RINALDI (Secrétaire) au 06-01-71-46-56
(rinaldimpch@gmail.com).

Par ailleurs, veuillez noter dans vos agendas :

- **soirée country**
samedi 8 décembre 2018 à 20h

- **après-midi CD**
dimanche 10 mars 2019

Alors en attendant, venez vous amuser et vous détendre avec nous ; nous partagerons avec vous notre passion de la danse et de la « country music ».

Le Bureau



Les P'tits Loulous

Le Conseil d'Administration est composé de cinq personnes qui apportent leur soutien aussi bien aux activités associatives qu'à l'équipe des Assistantes Maternelles agréées de la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) .

BUREAU

Présidente	Sophie COUTURIER
Trésorier	Nadège HENRIQUES LOPES
Secrétaire	Nathalie BRAQUET
Membres du Conseil d'Administration	Nathalie BRAQUET Catherine ABEL COINDOZ

ASSISTANTES MATERNELLES

Nadège HENRIQUES LOPES

Sophie COUTURIER

Valérie HOBBE

CONTACT :

06 58 02 22 61

lesptitsloulous38@laposte.net

Association La Chêneraie



RÉSIDENCE LE COUVENT- MAISON DE RETRAITE ACCUEIL DE JOUR « Les Glycines »

Le service s'adresse aux personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

Accueillie au sein d'un petit groupe, la personne bénéficie d'un accompagnement adapté, dans un climat sécurisant et chaleureux.

Ouvert **du lundi au vendredi de 10h à 17h**, l'accueil de jour propose des activités variées et stimulantes encadrées par des professionnels qualifiés.

Exemple d'activité : **L'atelier musical**



L'intérêt de cet atelier est de prendre du plaisir, s'amuser, jouer ensemble. C'est l'occasion ludique de stimuler la motricité, le mouvement, la coordination, la mémoire, le rythme, le geste, l'écoute musicale. C'est un moment de partage et de convivialité.

Pour s'inscrire à l'**Accueil de Jour** nous vous remercions de prendre contact avec la structure au :

04.74.58.12.12

Mail : lecouvent@lacheneraie38.fr

1 rue Jeanne d'Arc

38440 **Saint Jean de Bournay**

Vie associative

COMITÉ DES FÊTES

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, Fred, notre président, ainsi que Marie sa conjointe, ont rendu non sans émotion leur tablier. Le Bureau a donc été renouvelé.

Président	Laurent BARRET
Vice-Présidente	Edith LAZARTIGUES
Trésorière	Aurélié BROCHUD
Trésorier adjoint	Miguel LOPES
Secrétaire	Alexandre ROSSI
Location	Laurent BARRET

Le Bilan de l'année écoulée est positif. Nos différentes manifestations rencontrent un bon succès.

- La **matinée Tripes** courant mars rencontre un succès de plus en plus important d'année en année.
- Le **vide-greniers** de juin va évoluer à partir de l'année prochaine afin de répondre au mieux aux demandes des exposants. Il sera désormais organisé sur la journée entière toujours un dimanche de juin.
- Pour finir cette année en beauté, nous renouvelons notre « **soirée DISCO/Années 80** » (déguisés pour ceux qui veulent bien sûr) **le samedi 24 novembre à 20h00**.
- Nous finirons l'année 2018 avec le **téléthon** qui aura lieu début décembre.

En **2019** ?

Nous recommencerons l'année avec nos tripes maison au cours du 1er trimestre. Viendra ensuite une nouveauté : « **la journée Guinguette** ».

N'hésitez pas à contacter notre **service location**. Il est ouvert à toute personne de Beauvoir de Marc ou des communes alentours. Nous vous proposons, assiettes, verres, couverts, chapiteau,... afin de vous accompagner au mieux lors de vos événements personnels.

(Liste du matériel en location ci-contre et disponible en mairie).

Contacter le service location au 06.83.13.05.21

Le comité des fêtes vous souhaite d'excellentes fêtes



Matériel	Prix	Caution
FRIGO	10 €	100 €
CONGEL	10 €	100 €
TANK	10 €	50 €
HOT DOG	10 €	100 €
CAFETIERE	10 €	100 €
FRITEUSE	10 €	100 €
MACHINE A GLACONS	10 €	100 €
SONO 2 X 300W	60 €	800 €
JEUX DE LUMIERES	50 €	300 €
VIDEO-PROJECTEUR	50 €	400 €
BARNUM 3X 4	20 €	200 €
BARNUM 6 X 4	30 €	300 €
CHAPITEAU 8 X 5	70 €	400 €
COUVERTS X 100 (1.50 € par couvert perdu)	10 €	150 €
COUVERTS X 200 (1.50 € par couvert perdu°)	20 €	200 €
ASSIETTE X 100 (2 € par assiette cassée)	20 €	150 €
ASSIETTE X 200 (2 € par assiette cassée)	40 €	200 €
VERRES BALLON X 100	20 €	150 €
VERRES BALLON X 200	40 €	200 €
PANIERES A PAIN X 24	10 €	50 €
GRANDE CASSEROLE	20 €	200 €
PERCOLATEUR 70 TASSES	15 €	200 €



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

1918 - 2018

100 ans se sont écoulés depuis ce **11 novembre** où, réunis à Rethondes, les officiers allemands face aux Généraux alliés ont signé le **cessez-le-feu** qui mettait fin à la guerre de 14-18.

A 11h, sur les champs de bataille, les clairons sonnaient le cessez-le-feu tandis que les clochers des villages de France faisaient résonner leurs cloches, enfin presque tous, car certains avaient disparu sous les bombes, rayés de la carte à tout jamais.

1 400 000 morts, 2 500 000 blessés au total, peut-être 7 000 000 victimes... On ne sait pas...

On ne parle pas non plus des animaux, des millions de chevaux réquisitionnés pour la guerre, laissant encore plus dans le désespoir les épouses des soldats qui assuraient seules le travail dans les fermes.

On ne refait pas l'histoire, mais nous avons tous un devoir de mémoire envers le sacrifice de ces hommes et de tout un pays. Il faut assister aux cérémonies commémoratives.

Beaucoup étaient présents au Monument avec de nombreux enfants bien motivés dont 18 élèves qui formaient une chorale chantant la Marseillaise.

Les chapeaux des Anciens Combattants et du Souvenir Français étaient

portés par des porte-drapeaux en tenue de « poilu » de 14-18.

A noter : le porte-drapeau de l'Amicale, Joseph Mathias, est le fils d'un soldat de 14-18 gravement blessé en 1916.

La cérémonie s'achevait par la lecture par des élèves de lettres provenant du front pendant la guerre.

Remerciant tous les présents et toutes les personnes qui ont pris part à l'organisation de cette cérémonie, l'Amicale vous souhaite une bonne fin d'année.

Le Bureau



CLUB DE L'ESPOIR

Que vous dire à propos du Club de l'Espoir ?

Il espère...

- Il espère l'arrivée de nouveaux adhérents,
- Il espère se réunir avec appétit et convivialité plusieurs fois par an
- Il espère la présence de plus de cent cavaliers à chaque thé dansant
- Il espère subsister encore longtemps !!!

A bientôt de vous voir nombreux à nos côtés.

Bonne année 2019



A.C.C.A - LA CHASSE

L'invasion des renards sur le territoire communal nous cause une grande inquiétude. Il nous arrive d'en voir plusieurs ensemble, du jamais vu... Ce prédateur nous cause des dégâts considérables sur le petit gibier sauvage, et de plus ces renards viennent carrément chez l'habitant, dans les cours, sans doute aussi à la recherche de proies faciles.

De nombreux Beauvoisards n'ont pu que constater la disparition de leurs volailles chapardées par les renards. Nous faisons le maximum sur le territoire, face aux problèmes qu'ils peuvent causer.

La saison de chasse est bien triste en raison de la sécheresse qui a des conséquences considérables sur le petit gibier qui est à la recherche d'eau en se déplaçant pour la trouver.

Le sanglier est aussi très impacté par cette sécheresse. Il circule peu, essayant de rester un maximum

dans des endroits frais qu'il peut trouver, comme dans des combes par exemple.

Le cheptel de **chevreuils**, quant à lui est en diminution en raison des maladies en augmentation.

Le **petit gibier** est en forte diminution lui aussi.

En ce qui concerne le **lapin**, c'est inquiétant car il est devenu inexistant sur la commune, en raison des maladies qui le frappent et de sa non-reproduction en milieu sauvage.

Enfin un **point positif, c'est le lièvre** : la sécheresse lui a été favorable, ce qui lui a permis d'avoir une bonne reproduction avec des nichées qui ont grandi sur des sols secs. Le quota de prélèvement a été atteint en seulement deux dimanches.

Joël Bardin



SOU DES ECOLES



Le **Sou des écoles**, association à but non lucratif finance la totalité des projets scolaires hormis les sorties avec nuitée pour lesquelles les familles payent une partie de la somme demandée.

Une équipe dynamique et motivée a donc œuvré toute l'année pour le bien-être des petits écoliers. Pour la première fois ils ont organisé le bal des enfants pour **Halloween**. La réussite fut totale. Il faut dire que les travailleurs de l'ombre n'avaient pas lésiné sur les moyens mise en œuvre. Tout avait été fait et pensé pour conquérir le public : la déco, les bonbons à volonté, la restauration rapide et la bonne humeur. Une grande réussite pour une activité qui a été reconduite cette année avec de nouvelles surprises.

A **Noël** un goûter était offert aux enfants après la visite du Père Noël dans les classes. Une vente de sapins avait aussi été réalisée mais au vu du petit nombre de commandes, cette activité ne sera pas reconduite.

Autre innovation cette année avec la **tournee des brioches** qui connaît très vite une réelle réussite. Toutes nos excuses pour ceux qui n'ont pu être servis et un grand merci pour l'accueil qui nous a été réservé.

Fin Juin, la **fête de l'école** avec la participation des maîtresses ainsi que la **kermesse** ont clôturé cette année riche en manifestations.

En septembre un nouveau bureau a été réélu avec la composition suivante :

Présidente	Aurélie VINERTA
Vice-Présidente	Isabelle HORAUX
Secrétaire	Domenica GATTO
Secrétaire adjointe	Magalie MIGUET
Trésorière	Vanessa SCHORSCH
Trésorière adjointe	Daphnée MIGNOT

Le planning de l'année à venir était alors rapidement établi :

- Soirée Halloween
- Fêtes de Noël
- Tournée des brioches
- Fête de l'école.

Comme vous pouvez le constater, nous ne chômerons pas. Aussi toutes les bonnes volontés seront les bienvenues et votre participation aux différentes manifestations sera notre plus belle récompense.

Nous vous rappelons que les bénéfices serviront à financer les activités scolaires proposées par les maîtresses à condition que... vous vous soyez acquittés de votre cotisation.

Le bureau du Sou des écoles vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous espère nombreux pour les manifestations à venir.



MAILLONS TOUT

Cette année, notre thème était le **message**. Nous l'avons décliné sous diverses formes.

- Nous avons bâti une exposition à la médiathèque de St Jean de Bournay à partir de bocaux « comme des bouteilles à la mer ».
- Nous avons confectionné des enveloppes et préparé des messages pour les habitants de notre village. Ceux-ci ont été distribués fin août dans les boîtes aux lettres. Chacun pouvait déposer sa réponse dans des boîtes à disposition soit à la boulangerie, chez la fleuriste ou chez la coiffeuse. Merci à tous ceux qui ont joué le jeu en répondant à nos devinettes ou mots cachés. Nous en avons été touchés.
- **Dimanche 16 septembre**, nous nous sommes lancés le défi de construire **la plus grande enveloppe du monde**. Tout le samedi et le dimanche, nous avons œuvré pour réussir notre entreprise.

Ce fut chose faite à 17h et des élus sont venus valider ce défi.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreux visiteurs toute la journée du dimanche et en fin d'après midi pour être les témoins de notre réussite.

La mairie a offert le pot de l'amitié.

Merci à Mme Amice, adjointe à la culture de Bièvre Isère et à nos élus Mr Pichat et Mr Mandrand, ainsi qu'au receveur des postes, Mr Jaouni, d'avoir bien voulu être les garants de cette grande construction.

Toute la journée, vous pouviez également vous faire traduire votre prénom ou un message en écriture sténo.

Nous avons été heureux d'avoir pu encore cette année contribuer à animer la vie du village.

Vos idées pour 2019 seront les bienvenues.



MAILLONS TOUT



Association Patrimoine Art et Culture (APAC)

**« Entre le passé que l'histoire s'accorde à écrire,
Et le futur où se cristallisent les souvenirs
Il y a le présent où se nouent patiemment
Mille et une idées créatrices,
Mille et une résonnances culturelles,
Artistiques et événementielles »**

Depuis quatre ans déjà, dans le cadre de l'Association Patrimoine Art et Culture, que d'événements enrichissants n'avons-nous pas eu le plaisir d'organiser et de faire partager à toutes celles et ceux qui nous honorent de leur présence dans chacune de nos activités dont l'objectif est :

- De réactiver et faire connaître autour de nous l'histoire de notre village.
- De promouvoir et développer l'Art et la Culture dans ses formes multiples et innovatrices. En ce sens « **Hibou'Quine** », plateforme de dépôt et d'échanges de livres multiculturels, ouverte cette année à tous, petits et grands, a connu et connaît encore un vif succès.
- De rappeler aussi et mettre en valeur le réel talent de nos valeureux Artisans pour qui le savoir-faire d'hier et d'aujourd'hui n'a plus de secret.

Que de belles soirées récréatives n'avons-nous pas offertes à l'oreille avertie des mélomanes, lorsqu'ils sont à l'écoute d'une chorale ou d'un ensemble instrumental de talent, deux disciplines auxquelles viennent s'associer l'excellence du confort acoustique de notre église médiévale.

Soulignons aussi les bons moments que nous avons eu le plaisir de partager ensemble en cette belle journée du 15 août, autour d'un pique-nique, à l'occasion des 150 ans de la Madone au pied de laquelle, nous nous sommes rassemblés.

L'Association est aussi attentive à l'entretien de notre Patrimoine local ; à ce titre une croix apparemment un peu délaissée, située montée de la Madone a été restaurée par notre bon ferronnier du village ; une plaque apposée sur le socle de cet édifice révèle le nom de l'artiste qui l'a remise en état en 1975, Jacques Bernard dit « Berjac ».

Que de talents aussi, venus de tous les horizons n'avons-nous pas eu le plaisir de réunir en nos murs à maintes occasions.

Chaque exposition annuelle nous le redit joliment, c'est pour l'APAC, une réelle satisfaction et un bel encouragement.

Tel était l'objectif de l'APAC en ce dimanche 4 novembre 2018, où Exposants, Artistes et Conférenciers d'horizons divers étaient à l'honneur ce jour-là, tant par le palmarès des belles œuvres qu'ils nous ont présentées, que par l'intérêt des exposés auxquels nous avons prêté une oreille attentive, à savoir :



Association Patrimoine Art et Culture (APAC)

- Celui de Sandrine Bonnardot en qualité de naturopathe, pour qui le patrimoine santé s'inscrit dans une démarche d'hygiène de vie et de bien-être fondée sur le principe de l'énergie vitale de l'organisme, que ce soit à titre de prévention ou dans le cadre d'un accompagnement vers la régénérescence d'une auto-guérison appropriée.
- Le bel exposé d'Yvan Ciesla, spécialiste reconnu en arboriculture ornementale, dont le thème était centré sur « la floraison des arbres », et par extension, sur la prodigieuse capacité de la nature à nous prodiguer ses bons fruits au fil des saisons, comme elle sait aussi, dans toute sa diversité florale, nous accompagner joliment au quotidien dans nos maisons, dans nos jardins, ou dans les grandes occasions de la vie.

Que de talents déployés en ce bel après-midi, dans ce lieu d'échanges et de convivialité où chaque stand était une invitation à la découverte et au dialogue.

Tout y était joliment présenté :

Peinture, sculpture et travaux sur bois, porcelaine décorée, photos, poésie, histoire locale, reliure, vannerie, rempaillage décoratif, bois flotté, huiles essentielles et savons parfumés, broderie, couture, et nombreuses autres créations d'inspirations diverses et innovatrices.

Deux stands ont attiré aussi l'attention de tous :

« la terre vue autrement » et « l'arbre messager » affecté à la protection de la nature, mettant ainsi l'accent sur le fait que :

**« La terre n'appartient pas à l'homme,
C'est l'homme qui appartient à la terre »
Il convient donc de la protéger.**

Un velouté de potirons minutieusement préparé, accompagné de crêpes gourmandes, le tout servi bien chaud tout au long de la journée, attendait les fins gourmets en quête de belles sensations gustatives.

**« Toute œuvre d'Art est le fruit très abouti
d'une vraie passion,
Elle permet à l'Artiste d'être à l'écoute de ses
émotions,
C'est aussi pour l'œil qui perçoit comme pour
l'oreille qui reçoit,
Un moment de haute et pure joie ».**

A l'année prochaine donc, pour de nouvelles rencontres.

Association Patrimoine Art et Culture



Vie associative

Association Patrimoine Art et Culture (APAC)



Inauguration de Hibou'Quine - Septembre 2018... au programme Lecture Publique et Charades



HIBOU'QUINE

Le gentil Hibou qui veille sur notre « petite bibliothèque **HIBOU'QUINE** » installée sur la place de notre village ne passe pas ses journées à dormir !

Il surveille avec beaucoup de bonhomie et de plaisir toutes les personnes qui viennent emprunter, échanger, rendre ou déposer des livres.

Déposer ! car en effet si ce coin de lecture est mis à la disposition de tous, et si le mot clé est « **PARTAGE** », il ne faut pas oublier d'en rapporter pour que les rayons soient remplis de toutes sortes de lecture.

Si vous empruntez un livre et que vous décidez de le garder parce qu'il vous plaît énormément, (et vous en avez parfaitement le droit...) il faut en mettre un autre à la place ! un ou plusieurs, certains que vous ne voulez pas garder, ou que vous désirez faire lire à d'autres, ou tout simplement parce que votre bibliothèque est un peu trop chargée !

C'est là tout le succès d'**Hibou'Quine** ! on prend, on lit, on rend ou pas, on remplace, on donne, on échange... car « *une bibliothèque est une chambre d'amis* » et c'est un grand bonheur d'avoir la chance de lire !

COMITÉ PAROISSIAL

NOUVELLES PAROISSIALES DU RELAIS DE LA MADONE BEAUVOIR DE MARC - PAROISSE ST HUGUES DE BONNEVAUX

La communauté de Beauvoir de Marc fait partie du **Relais de la Madone** comme les communautés de Royas, Savas-Mépin et Villeneuve de Marc.

L'accueil sur ce relais est assuré par Viviane Bardin, coordinatrice. Vous êtes invités vous-aussi à rejoindre cette équipe qui se réunit environ quatre fois dans l'année.

Les membres de ce relais partagent des liens fraternels avec les autres communautés de la paroisse (21 villages), les prêtres sont une ressource très enrichissante lors des messes, assemblées et rencontres.

Les équipes « relais » organisent de plus en plus d'actions ensemble comme par exemple le bol de riz qui s'est déroulé cette année à la salle des fêtes de Royas, un échange sur le sens du « Carême » a été apprécié par les nombreuses personnes présentes ce jour-là.

Le bulletin « Horizons »

Il paraît tous les trimestres. Ce recueil d'informations est disponible à l'église, à la boulangerie du village. Vous y trouverez tous les contacts nécessaires pour la vie de la paroisse, ses événements, pour les horaires et lieux des messes...

Les baptêmes

Cécile Manzari accueille les familles pour les demandes de baptême, elle les accompagne pour la préparation des célébrations.

Deux enfants ont été baptisés à l'église de Beauvoir, dont Manon, Céline Bardin le 11 mars

Les mariages

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au Père René Châtain :

06 83 32 08 59 ou 04 74 58 70 32

Attention : Fin Janvier 2019, arrêt des inscriptions.

Cette année, Marion Chalard et Nicolas Pontet se sont mariés à l'église de Beauvoir le 19 mai.

La catéchèse

Pour l'année 2018-2019, neuf enfants de Beauvoir de Marc, Royas et Mépin sont accueillis et accompagnés par Viviane, Christelle et Stéphanie à Royas (salle Marie-Louise Laurent) le vendredi de 18h à 19h30 ; trois d'entre eux cheminent vers leur communion.

Il est encore possible de rejoindre ce groupe.

Les préparations des messes

Quelques personnes s'investissent à la préparation des messes. Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas, faites-vous connaître auprès d'Hervyane.

Les funérailles

Daniel, Paulette et Marie France sont les personnes ressources pour accueillir les familles qui ont perdu un proche et préparer la célébration.

Remerciements

La Communauté tient à remercier Gérard Maronne. En effet, il a pris l'initiative de faire restaurer la croix située Montée de La Madone.

Mais ce paroissien déterminé et soucieux de préserver le patrimoine de Beauvoir ne s'est pas arrêté là, il a intégralement restauré la sacristie de l'église. A ce propos, l'économe paroissial a pu verser une participation financière grâce aux sommes affectées au compte du Relais de la Madone (entres autres recettes du couscous dansant...). Merci également à toutes celles et à ceux qui s'impliquent

dans la vie de la communauté, un encouragement, une aide pour préparer une messe, un texte lu, le fleurissement, l'embellissement de l'église...

Merci à Joelle Bardin qui assure le nettoyage de l'église et à Yvonne Ange qui l'ouvre tous les jours.

Alors dédions à toutes celles et ceux qui ne comptent pas leur temps et leur énergie au service des autres cette citation de Mère Teresa :

« Nous réalisons que ce que nous accomplissons n'est qu'une goutte dans l'océan. Mais si cette goutte d'eau n'existait pas dans l'océan, elle manquerait »

« Nous vous souhaitons nos Meilleurs Vœux pour la nouvelle année ... Meilleurs Vœux placés sous le signe de la Bienveillance et de la Fraternité. Meilleurs Vœux également de Paix, de Bonne Santé pour vous, vos familles et vos proches. »

La Communauté de Beauvoir de Marc

Vos contacts en relais

Coordinatrice du relais de La Madone et Catéchèse

Viviane 06 78 58 38 16

Préparation et intentions de messes et référente pour la tenue des registres paroissiaux

Hervyane 06 14 26 87 98

Accueil et préparation des baptêmes

Cécile Manzari 04 74 53 64 39

Funérailles

Daniel Delorme 06 87 10 85 34

Les contacts en paroisse

Les prêtres

Père Yusup WINARTO 06 47 14 93 03

Père René CHATAIN 06 83 32 08 59

Père Jean-Bosco RASOLOFONIRINA 07 89 85 77 04

Maison paroissiale

1, rue Pasteur

38790. Saint Georges d'Espéranche

Tél. 04 74 59 01 54

Email / paroisse.sainthugues@free.fr

Site / <http://paroisse-sthugues-bonnevaux.fr>



COURS INITIATION ET DECOUVERTE DES OUTILS INFORMATIQUES

Que vous n'ayez jamais touché un ordinateur, ou que vous souhaitiez vous perfectionner, ces cours sont pour vous !

L'association InfoSol, avec le soutien de la Mairie de Beauvoir, vous propose d'apprendre à utiliser un ordinateur et les outils multimédias.

Les cours se dérouleront sur 10 séances de 1h30 à la Salle Annexe, à partir de fin septembre 2018.

Le tarif pour les **10 séances** est de **40 € + 5 € l'inscription**.

Les jours et les horaires des séances seront établis selon le nombre d'inscrits, alors n'hésitez pas à téléphoner !!!

Contactez l'animatrice multimédia, Fabienne Delcroix, au 06 17 79 71 10, pour toute demande d'information ou pour inscription.

RANDO & DÉCOUVERTE



RANDONNER est l'activité physique la plus simple, la plus accessible et sans doute la moins onéreuse. Il est possible de pratiquer toute l'année. Ce sport s'adapte à la forme de chacun : longueur du parcours, difficulté et intensité de l'exercice. Il serait donc dommage de vous en priver. Marcher de manière régulière offre de nombreux bienfaits, par exemple, permet de diminuer les risques de maladies cardiaques, améliore la condition physique et la santé mentale en marchant en bonne compagnie sur des chemins très agréables de la campagne saint-jeannaise et environnante. Ce moment convivial vous permettra de faire des connaissances et d'oublier vos soucis.

VENEZ NOUS REJOINDRE.

Organisation des sorties :

Rassemblement Parking Salle Claire Delage

Toutes les randonnées sont encadrées par un des 12 animateurs diplômés.

- **Rando Balade : lundi à 14h**
Circuit de 5 à 6 km d'une durée de 2 heures avec un léger dénivelé.
- **Rando Classique : lundi à 14h**
Randonnée de 9 à 10 km environ pour une durée de 2h30
- **Rando dynamique : une fois par mois le mercredi à 7h30**
Une randonnée qui emmène les marcheurs sur un trajet de 15 à 22 km à la cadence de 5,5 à 6 km/h
- **Rando semi dynamique : mercredi à 8h**
Circuit de 12 à 14 km en 2h30 à 2h45 soit une cadence de 4,5 à 5 km/h
- **Rando Matinale : jeudi à 9h**
Circuit d'environ 8 km à un rythme modéré d'une durée de 2h30
- **Rando ½ journée : samedi ou dimanche à partir de 13h30 de novembre à mars.**
Une randonnée de 12 km environ pour une durée de 3h dans le pays saint jeannais et ses environs.

- **Sortie à la journée** : samedi ou dimanche **d'avril à octobre dans les massifs environnants** (Alpes, Bugey, Pilat) avec des difficultés différentes.
- **Sortie Raquettes** : à la journée lorsque le temps et l'enneigement le permettent.
- **Séjour** : en 2018 1 séjour d'une semaine à **LA CLUSAZ**
Une semaine au village de vacances Ternélia à LA CLUSAZ du 3 juin au 10 juin en pension complète. 62 adhérents ont participé et ont pu apprécier la beauté de ces montagnes lors des différentes randonnées programmées par 3 animateurs (Annick, Camille et Gilbert). Chaque jour, 3 randonnées de niveaux différents étaient proposées.
- **Rando pour Tous à Paladru**
Quelques bénévoles de notre Association ont participé à la bonne organisation de cette manifestation, d'autres ont accompagné les personnes en situation de handicap en randonnée, selon 3 circuits de difficultés différentes, sur les chemins de Paladru. 1200 personnes étaient présentes à cette manifestation organisée par le Comité Départemental « **Vous Aussi** ».
- Lorsque le temps le permet, au mois de mai et juin, des promenades sont organisées avec les résidents des 2 maisons de retraite de St Jean de Bournay. Ainsi cette année, 5 sorties ont eu lieu sur 8 programmées. 96 résidents ont pu en bénéficier accompagnés par 126 bénévoles.

RANDO & DÉCOUVERTE



D'autres animations sont proposées aux adhérents :

- Rando papillotes avec dégustation de bûches
- Rando galettes ou bugnes
- Soirée Théâtre
- Journée Choucroute
- Andouilles en ville

Pour mieux nous connaître :

Une visite sur le site www.rando38440.fr vous permettra de découvrir des photos de paysages merveilleux prises par les randonneurs et aussi des informations concernant les randonnées à venir.

Vous pouvez aussi consulter le panneau « Informations » Place Louis Montagnat.

Pour des renseignements complémentaires vous pouvez téléphoner à Evelyne Moussier
04 74 58 53 75 ou 07 84 47 65 20



DON DU SANG



AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE SAINT-JEAN DE BOURNAY ET SA REGION

L'Amicale des Donneurs de Sang de Saint-Jean de Bournay et sa Région est ravie de vous retrouver pour vous donner des nouvelles de cette année.

Résultats de nos différentes collectes

- Vendredi 20 octobre 2017 : 156 personnes se sont présentées et 142 personnes ont été prélevées dont 4 nouveaux donneurs et 1 jeune
- Mercredi 20 décembre 2017 : 139 personnes se sont présentées et 117 donneurs ont été prélevés dont 4 nouveaux donneurs et 1 jeune
- Vendredi 16 février 2018 : 127 personnes se sont présentées et 114 personnes ont été prélevées dont 7 nouveaux donneurs
- Vendredi 18 mai 2018 : 175 personnes se sont présentées, 158 personnes ont été prélevées, dont 7 nouveaux donneurs
- Vendredi 17 août 2018 : 178 donneurs se sont présentés, 152 donneurs ont été prélevés

en sang total, dont 16 nouveaux donneurs.

A l'heure ou des appels aux dons sont faits régulièrement dans les médias nous constatons quand même que 20% des personnes lors des collectes sont refusées

Nos manifestations

- **Le mardi 13 novembre 2017** l'Amicale a eu le plaisir d'accompagner Mr Patrick Serclerat au château de Vizille à l'invitation de l'EFS pour la remise de la médaille des 100 dons.
- **Le jeudi 08 février 2018** l'Amicale a participé à la Réunion Annuelle de l'EFS Auvergne Rhône-Alpes à St Georges d'Espéranche.
Au cours de cette réunion un bilan sur le don de sang fut donné ainsi que les explications concernant le manque de médecins et d'infirmiers au sein de l'EFS. Et une présentation du nouveau site de Décines nous fut présentée.

- **Vendredi 06 avril 2018** a eu lieu notre Assemblée Générale au cours de laquelle un bilan moral et financier a été exposé.

Le Président remercie tous les maires présents ou leur représentant et il remercie de nouveau Daniel Cheminel ainsi que le conseil pour le prêt des salles tout au long de l'année. Bruno donne ensuite la parole à Daniel Cheminel maire de Saint Jean de Bournay. Mr le maire précise que le don de sang c'est la vie et que sans les amicales il n'y aurait pas autant de donneurs. Il lance un appel aux jeunes pour devenir bénévoles au sein des associations. Il remercie Serge Pizzera pour avoir su mener à bien l'association et de laisser l'association en bonne santé à Bruno Bouvard.

Nous passons ensuite à la réélection du bureau.

Les personnes sortantes sont Mme Isabelle Quemin, Messieurs René Blanchin, Roger Patural et Martial Putoud. Monsieur Patrick Seclerat a demandé à faire partie des membres de l'Amicale. Les personnes sont réélues et nous souhaitons la bienvenue à Patrick.

La parole est donnée ensuite à Mme Janine Barbier (présidente de l'UD 38) remerciements à tous et à tous les membres du bureau, les bénévoles ainsi que les donneurs. Elle a toujours un plaisir immense de venir à notre assemblée générale. Elle nous remercie pour notre présence à Vizille pour la remise de la médaille des 100 dons. Elle nous donne des informations concernant les manifestations de l'Union Départementale 38 au cours de 2018.

Mme Marie-Odile Massardier (planification des collectes à l'EFS de Lyon) remercie toutes les personnes pour leur présence lors de cette Assemblée Générale. Elle nous présente grâce à un petit film le nouveau plateau technique de l'EFS Lyon qui se trouve maintenant à Décines.

Mr Georges Colombier (député honoraire). Il remercie l'assemblée. Il remercie Bruno Bouvard d'avoir pris la suite de Serge Pizzera (15 ans en tant que président) car cela aurait été dommage que l'amicale s'arrête. L'amicale est un lien important entre le donneur et l'EFS. Un remerciement chaleureux à Serge ainsi qu'à Roger Guillot pour leur présence ce soir et ce qu'ils ont apporté à l'amicale. C'est toujours un plaisir pour lui de remettre cette coupe qui permet un moment de convivialité.

Mr Yannick Neuder (Chef du Pôle Cardiovasculaire du CHU de Grenoble et Président de la Communauté des Communes de Bièvre Isère) remercie l'assemblée. C'est vrai que pour lui le don du sang lui parle particulièrement au vu de son métier et que sans les donneurs beaucoup de vies ne serait pas sauvées. C'est toujours pour lui un plaisir d'être parmi les donneurs et les bénévoles.

Il remercie Serge Pizzera, l'ancien président et souhaite une bonne continuation à Bruno Bouvard.

Les personnes diplômées sont : Mmes Lamoury Michelle, Bouvier Martine et Michel Colette (60 dons niveau 5 pour les femmes), Mrs Bienvenu Michel, Borde Maurice, Michon Hubert (75 dons niveau 4 pour les hommes), Mmes Malpel Brigitte, Beguerie Elisabeth, Pilloix Catherine, Mentigazzi Yvette, Kaczorowski Dominique, Claie Catherine (45 dons niveau 4 pour les femmes) et Mr Ilias Porcher pour ses 2 dons avant 20 ans.

Mr Patrick Serclerat honoré pour ses 100 dons et Mr Martin Pichon pour sa fin de don.

La Coupe Georges Colombier a été remise à la commune de Meyrieu les Etangs.

- **Dimanche 22 juillet** a eu lieu notre Repas Champêtre au Club House Jacques Berthier. Ce fut une belle réussite, une centaine de personnes ont pu se régaler. Après le repas, certains cherchaient l'ombre, les autres participaient au concours de pétanque. Différents challenges et coupes ont été remis. Les enfants étaient heureux et fiers de recevoir une médaille. Tout ce petit monde avec les adultes terminait la soirée en finissant les restes.

A l'heure de la parution de ce bulletin, la collecte du 19 octobre aura eu lieu.

Nos différentes manifestations à venir :

- Samedi 02 mars 2019 Repas Dansant
- Vendredi 05 avril 2019 Assemblée Générale
- Dimanche 21 juillet 2019 Voyage

Nos différentes collectes :

Vendredi 20 décembre 2018	de 8h30 à 11h30 et de 16h00 à 19h00
Vendredi 22 février 2019	de 8h30 à 11h30 et de 16h00 à 19h00
Vendredi 17 mai 2019	de 8h30 à 11h30 et de 16h00 à 19h00
Vendredi 16 août 2019	de 8h30 à 11h30 et de 16h00 à 19h00
Vendredi 18 octobre 2019	de 8h30 à 11h30 et de 16h00 à 19h00
Jeudi 19 décembre 2019	de 8h30 à 11h30 et de 16h00 à 19h00

**PARTAGEZ UN CADEAU UNIQUE...
DONNEZ DU SANG, DONNEZ LA VIE**



CINÉMA LE SAINT-JEAN

L'ECRAN SAINT JEANNAIS

Loin des cinémas multi-salles, à tarifs prohibitifs, véritables usines à sucreries des grandes villes, notre cinéma local dispose d'un équipement haut de gamme et d'une programmation de qualité extrêmement variée (comédies, dessins animés, films **Art et Essai**, films de valeur à destination des élèves de la maternelle à la terminale).

Nos tarifs défiant toute concurrence permettent l'accès du plus grand nombre à la culture, que l'on vienne seul ou en famille.

Vous y trouverez bon accueil et il n'est pas rare que le plaisir du film se prolonge par une discussion impromptue en sortie de séance.

L'équipe est également attentive, dans la mesure du possible, aux demandes de séances spéciales (films-débats, Téléthon, associations, maisons de retraite, etc...)

Rappel : Votre cinéma est une association loi 1901. Il ne fonctionne que grâce à l'implication et l'énergie passionnée de ses membres. Nous accueillerons volontiers toute nouvelle candidature.

Afin que ce pôle culturel survive, continuez de nous soutenir par votre fréquentation régulière.

ET VIVE LE CINEMA ! (comme le disait si bien Quentin TARANTINO)

Horaires :

- tous les jours à 20h30 (sauf le mardi)
- le dimanche à 17h30 et 20h30
- pendant les vacances scolaires (sauf l'été) des séances supplémentaires sont programmées le mercredi et samedi après-midi

Tarifs :

Plein tarif : 6,00 € Tarif réduit : 5,00 € (+ 1 € quand film 3D)

Abonnements :

Carte individuelle (5 entrées) : 22,50 €

Carte familiale (15 entrées) : 67,50 € *(ce qui met la place à 4,50 €)*

Formules :

Pass Région, Pass Culture Découverte, chèque Cinéma, GRAC, Cinéma universel (Entraide)



Vie associative

ASTER



INF'EAU

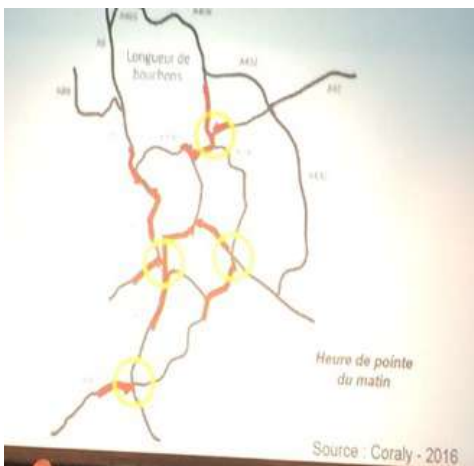
Lors du conseil syndical du 8 octobre 2018, a été annoncée la mise en place de 2 à 3 émetteurs/récepteurs très puissants sur les bâtiments publics ou sur les réservoirs d'eau, dans chacune des 8 communes du Syndicat des Eaux de l'AMBALLON, SEA, car les émetteurs actuels ne fonctionnent pas. Depuis 2011, les abonnés ont financé à hauteur de 250 € un service non rendu, un système non fonctionnel à cause de la géographie vallonnée et arborée du territoire.



Questions :

- Qui va payer ces émetteurs ?
- Bièvre ayant un système de télé relève différent, quand elle aura la compétence pleine et entière, faudra-t-il encore en changer ?
- Et là aussi qui paiera ?

CONTOURNEMENT AUTOROUTIER DE LYON A L'EST



Beaucoup de réunions, Solaize en février, puis en avril. Enfin, à Meyzieu, le 12 juin 2018, présentation globale du projet suite à une spécialité lyonnaise, les bouchons. Ce sont 115 000 véhicules/jour qui ne devront plus utiliser l'autoroute A6/A7 dans le cœur de Lyon. Sur la photo, on voit les longueurs et les lieux des bouchons.

Pour 2020, la métropole de Lyon souhaite développer les transports en commun et les modes doux sur l'axe A6-A7 en réduisant la vitesse à 70 km/h sur les 16 km concernés. Notons que cette limitation sera étendue à tout le périphérique, de la porte de Gerland à la porte du Valvert au début à partir de janvier 2019. La mesure sera votée prochainement au conseil métropolitain.

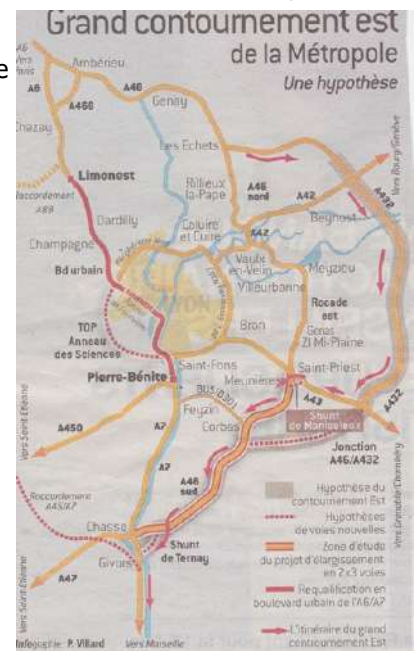
A horizon 2023, la métropole veut un contournement de Lyon par l'Est en réaménageant l'A46 sud en 2x3 voies, avec une enquête publique en 2020 et une livraison pour 2023. C'est l'étude du concessionnaire ASF qui nous a été présentée avec l'aménagement des nœuds de TERNAY et MANISSIEUX pour faciliter le contournement via l'A432. Le plan prévoit de faire passer la majorité du trafic par cet axe en modifiant les signalétiques, en mettant en place des radars tronçons aux entrées et sorties de Lyon. Des portiques avec lecture de

plaques calculeront le temps de parcours.

Sur la première photo : les lieux à aménager. Le but est de renvoyer tout le trafic de l'A6-A7 sur la rocade sud déjà classée comme autoroute. Ci-dessous, le Contournement de l'Est Lyonnais (CEL)



Positions possibles des radars présentées à titre indicatif :



PEAGES

La ministre des Transports l'avait annoncé. La mesure figure dans l'avant-projet de Loi d'orientation sur les mobilités (LOM). Le gouvernement prévoit de donner aux agglomérations de plus de 100.000 habitants la possibilité d'instaurer des péages urbains. Il reviendra à chaque ville, sauf pour Paris où c'est la région Ile-de-France qui a la main, de décider de mettre en place un tel péage.

Le tarif serait plafonné à 2,50 euros par jour pour les voitures, deux fois plus dans les grandes métropoles, quatre fois plus pour les camions. Certains véhicules pourraient bénéficier de tarifs réduits, voire d'une gratuité. Le projet de loi prévoit des systèmes de « télé service » comme c'est déjà le cas à Londres, Milan ou encore Stockholm.



COMMISSION NATIONALE DU DEBAT PUBLIC

Déjà 5 débats publics sur les contournements lyonnais depuis 1999 ! Pas cher ! Et on n'avance pas ! Encore un ! Le 3 octobre 2018, la Commission Nationale de Débat Public a pris une saisine pour un nouveau débat public sur le Nœud Ferroviaire Lyonnais, (NFL). Le maître d'ouvrage sera SNCF Réseau. Réseau Ferré de France (RFF) avec lequel nous échangeons a été remplacé en décembre 2014, par SNCF Réseau. Le débat public sera lancé début 2019. La Commission a désigné M. JEAN-CLAUDE RUYSSCHAERT comme président de la commission particulière du débat public en charge d'animer le débat public.

Le but : réaménager le NFL pour permettre une augmentation de 40% de sa capacité ferroviaire. Les caractéristiques du projet mis à l'étude sont :

- L'ajout de deux nouvelles voies entre Saint-Clair et Guillotière (environ 10 km)
- Doublement de la ligne Saint-Fons et Grenay : mise à 4 voies par l'ajout de 2 nouvelles voies
- L'extension de la gare de la Part Dieu pour laquelle 2 scénarios ont été étudiés :
 - Scénario 1 - extension en surface, coût 2,2 milliards €
 - Scénario 2 - construction d'une nouvelle gare souterraine, coût 3,7 milliards €

Plusieurs réunions menées sous l'égide de SNCF Réseau (ex RFF) ont permis d'identifier les scénarii possibles d'augmentation de la capacité des gares lyonnaises. A ce jour, les 2 scénarii privilégiés visent à renforcer la gare de la Part-Dieu. Jamais ces études n'ont testé l'hypothèse de la gare de Saint Exupéry. La SNCF n'y est pas favorable. **MAIS**, les élus de la Métropole militent pour que l'hypothèse du développement de Saint Exupéry comme résolution au NFL soit intégrée au débat public. Pour eux, cette évolution de la gare Saint Exupéry serait aussi profitable au développement de l'aéroport.

LES PROJETS QUI NE PLAISENT PAS A FRACTURE : CFAL ET CEL

Fracture n'a jamais cessé son lobbying, que ce soit auprès du ministère des transports, que ce soit auprès de NICAYA Conseil mandaté par SNCF réseau pour la préparation du débat (18/09/2018).

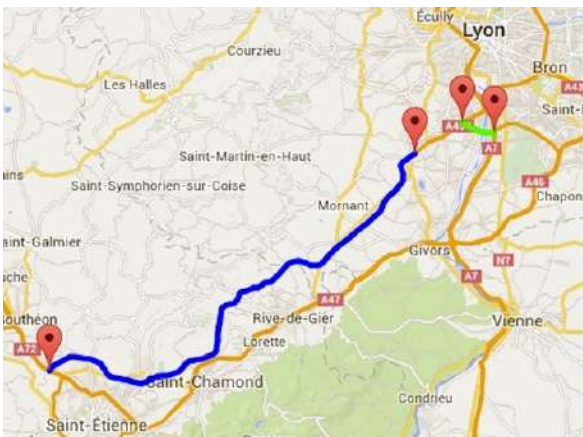
FRACTURE n'est pas favorable à un débat public sur le NFL seul, mais à un débat multimodal pour l'ensemble de la métropole lyonnaise, avec la réintroduction du CFAL et le contournement autoroutier. Ils demandent l'intégration d'études récentes faites sur tous les lieux à risque dont SIBELIN et la vallée de la chimie, études réalisées sur toute la France suite à l'explosion d'AZF. Fracture demande que débat public informe les riverains qui vont subir les infrastructures, **pas les gens éloignés qui y ont un intérêt d'usage uniquement.**

Le 7 juin 2018, reçue au cabinet du ministre des Transports à Paris, la délégation a redit « non » au report du trafic de transit sur l'A46, dans le cadre du déclassement des autoroutes A6 et A7. Elle a proposé à l'Etat et à la Métropole des « offres de mobilités alternatives ».

Ils refusent le fuseau choisi par l'Etat pour le tracé du futur CFAL. En février, le Conseil d'orientation des infrastructures (COI) proposait que sa création soit remise après 2037. Or, le CFAL est important pour régler la problématique du NFL. Ils ont argumenté pour un autre tracé en proposant **une alternative plus à l'est minimisant les risques pour les populations et contournant vraiment Lyon.** Le directeur de cabinet du ministère des Transports a été très attentif aux alertes exposées vis-à-vis des deux contournements, ferroviaire et autoroutier.

A45 ANNULATION DE LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE : LE LOBBYING ÇA PAIE

Cette annulation signe la fin d'un barreau qui aurait permis la création d'un contournement autoroutier à l'Ouest, (COL) tel qu'inscrit dans la Directive Territoriale d'Aménagement(DTA) .



L'A47, l'une des plus anciennes autoroutes de France (1962) est saturée, avec des accidents à répétition. Une réalité difficile pour les 30 000 personnes qui effectuent chaque jour le trajet entre Lyon et Saint-Etienne : sur-empruntée, l'A47 fait face à jusqu'à 4 heures de pointes de saturation par jour. Tous les ans, c'est plus de 400 incidents de plus de 20 mn entraînant des bouchons. C'est 20 accidents/mois en moyenne.

L'obsolescence et l'inadéquation entraînent sa dangerosité.

Malgré des investissements dans la rénovation et un effort de modernisation en 2016 sur les terre-pleins centraux et les bandes d'arrêt d'urgences, elle reste dangereuse, mal équipée et vétuste, avec des parcelles entières de la chaussée qui sont déformées malgré des efforts de réfection des enrobés en 2006. En 2003, puis 2008 puis 2014, l'autoroute a été inondée et bloquée à Givors pendant plusieurs jours. En avril dernier, un pan de la falaise de Corbeyre s'est effondré sur la chaussée, témoignant d'un réel danger d'effondrement de blocs rocheux.

Aujourd'hui, le gouvernement choisit encore des efforts de rénovation cela a déjà été fait sans succès.

L'A45 permettrait la fluidification du trafic. En permettant la circulation de plus de 80 000 véhicules/ jour sur une autoroute, l'A45 est indispensable. **Mais elle est aussi un barreau qui permettrait la réalisation du Contournement Autoroutier Ouest !**

SE DEPLACER...

Location de voitures entre particuliers

Un service de location de voitures entre particuliers est mis en place sur le territoire de Bièvre Isère.

Ce service a pour objectif de mettre en relation, contre rémunération, des propriétaires possédant un véhicule qu'ils n'utilisent pas régulièrement avec des habitants ayant besoin de se déplacer de manière occasionnelle (démarches administratives, loisirs, vacances...). Ce dispositif sécurisé, grâce notamment à une assurance spécifique couvrant la période de location, permet de compléter l'offre de transport en commun existante et d'offrir une alternative de transports à ses voisins.

Propriétaire, l'inscription pour proposer son véhicule à la location prend 5 minutes ! Avant de s'inscrire, des conditions doivent être remplies pour que le véhicule soit accepté : il ne doit pas avoir plus de 8 ans et doit disposer d'un contrôle technique à jour.

Une fois l'inscription validée, le véhicule sera équipé gratuitement d'un boîtier de contrôle, qui calculera la durée et les kilomètres effectués pendant la location et s'assurera donc du paiement de la prestation. Il servira aussi de boîtier de sécurité pour le véhicule, que le locataire déverrouillera avec sa carte de membre.

Locataire, l'inscription est possible pour les titulaires d'un permis de conduire français ou européen depuis au moins 5 ans et sans sinistre avec circonstances aggravantes ou résiliation d'assurance au cours des 36 derniers mois.

Une fois l'inscription validée, le locataire recevra une carte de membre, qui servira à déverrouiller les véhicules grâce aux boîtiers installés à l'intérieur et qui permettra aussi de comptabiliser les kilomètres et la durée de la location.

Facile et rapide, le service est un dispositif sûr avec une assurance spécifique, comprise dans le prix de la location. Cette assurance couvre tous les risques et ce, durant toute la période de location. Elle garantit également à 100% le bonus du propriétaire.

L'auto-partage semble être la solution qui comblera les propriétaires comme les locataires !

Inscrivez-vous sur www.koolicar.com

Le Tacot Bièvre Valloire Mobilité étend son activité



Bièvre Isère Communauté

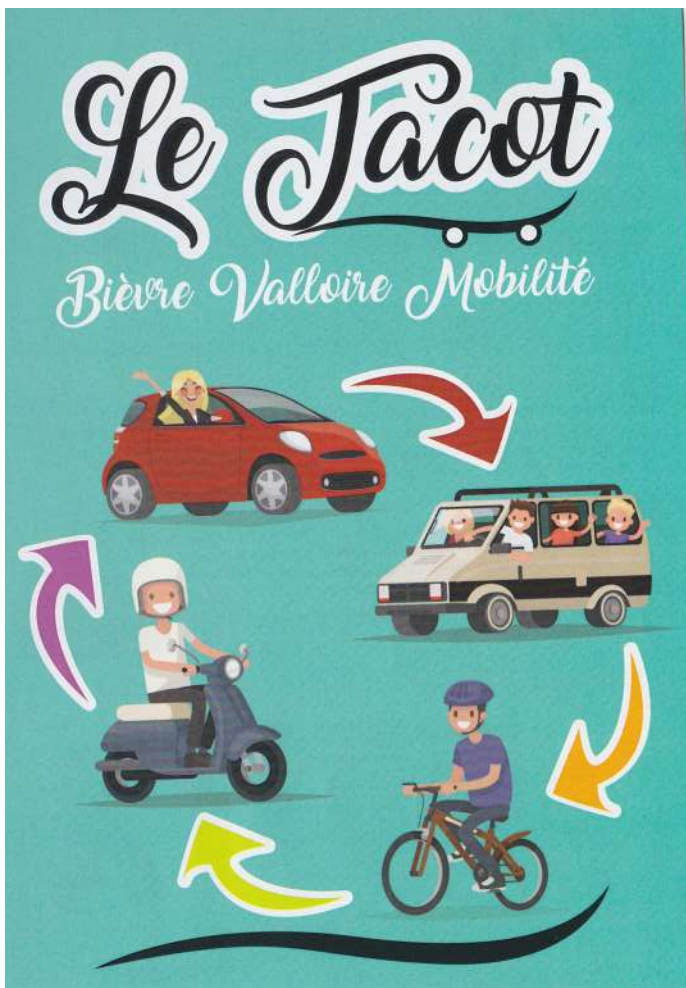
SE DEPLACER...

Fort de ses 20 ans d'activité, l'association « **Le Tacot Bièvre Valloire Mobilité** » s'adapte à la nouvelle organisation territoriale qui voit les intercommunalités se substituer au Syndicat Mixte de Bièvre Valloire.

Dès le début du mois d'avril, il étend son activité de transport à la demande et prêt de véhicules (vélos, vélos à assistance électrique et cyclomoteurs) aux 14 communes de la région St Jeannaise grâce au **minibus** mis à disposition gratuitement par Bièvre Isère Communauté et au soutien financier du département de l'Isère.

Cet outil **d'aide à la mobilité** vise un public en parcours **d'insertion sociale et/ou professionnelle** ainsi que du **maintien en emploi**. Il est utilisable sur prescription d'un référent (assistante sociale, conseillères missions locales, animateur local d'insertion, pôle Emploi...).

Il vient remplacer la navette à la demande organisée avec le concours du centre culturel d'Heyrieux et dont la fréquentation s'est révélée insuffisante.



Un peu de poésie...

Sur les pas de mon Village----

" Bonjour Beauvoir, village où j'ai grandi
Permits-moi, dans ces pages amies,
D'ouvrir une petite fenêtre sur ton histoire,
Et de rendre témoignage d'un passé
Resté très cher au cœur de tes aînés,
Celui dont la résonnance vibratoire
Conviviale et évocatrice du moment
Mérite de s'insérer dans la mémoire de tes enfants."

Pour ma part, je remercie la Mairie de m'avoir laissé très aimablement une petite place dans ces précieuses pages.

Voici donc en toute sympathie, le petit réveil historique qu'il m'est donné de vous faire partager, et dont chaque ligne est rythmée sur une mélodie bien connue que je ne peux joindre ici -

C1 - Il est un petit village
Qui ne laisse indifférent,
Le visiteur de passage
Que nous accompagnons souvent,
Si tu passes par ce village,
Du joli nom de Beauvoir,
Pose un moment tes bagages,
Et partage avec nous son histoire.

Ref. - Pour découvrir le paysage,
Monte jusqu'au point culminant
Où se trouve la Madone
A la place du château,
Tu verras d'ici on survole,
Le village et ses hameaux,
Et par un ciel sans nuage,
On a vue sur le Mont Blanc.

C2 - Ici tu auras pour guide,
Une table d'orientation
Elle est des plus instructive,
Pour découvrir la région.
Regarde bien la campagne,
On y voit se détacher,
Les vignes de bourrassagne,
Du brichet et de l'anier -

Ref. - Redescends par le vieux village,
En suivant les petits sentiers,
Qui encore portent la trace
De ce très lointain passé.
C'est ici en bon lieu et place,
Que l'on avait édifié
Dans l'esprit du Moyen-Âge,
Une cité fortifiée -

C3 - Il nous reste en héritage
Un vieux clocher, une église
Et autour quelques bâtisses
Bien assises sur le plateau,
Et tout en bas du village
Un bâtiment historique,
Dont les pierres on le devine,
Proviennent de l'ancien château -

Ref. - S'il t'en dit, poursuit ton voyage,
Et visite tous les hameaux
Ceux de Cul-de-Bœuf et Chasse,
De Bagnoux et Fromenteau -
Vois aussi le cœur du village,
Les Durants et La Fontaine,
Un peu plus loin vers la plaine,
La Girardièrre, Les Guillauds -

Un peu de poésie...

C4 - Visite aussi Les Bruyères,
Le Fouilleux, Le Colombier
Où se cachent dans les fougères,
Lièvres, lapins, sangliers -
Mais n'oublie pas Les Pêtières,
Gerbolle et les Trois-Vallées,
Un peu plus loin Gassoulières,
Notre bon grenier à blé -

Ref. - Autrefois dans toutes les Granges,
Il y avait du grain pour le pain,
Mais aussi en abondance
Du bon raisin pour le vin -
Les hivers étaient légendaires,
C'était la coupe du bois,
Mais ils étaient salutaires,
Au repos pendant trois mois -

C5 - Juin était le mois pénible,
C'était la saison des foins,
Juillet chaud et difficile,
Car il fallait moissonner,
Lier, rassembler les gerbes,
Et pour tout mener à bien
Elever dans chaque ferme
La grande meule de blé -
Place alors à la batteuse
Pour en extraire tout le grain,
Y-a-t-il heure plus précieuse
Que celle qui assure le pain -

Ref. - En ce temps-là pour les semailles
Les machines n'existaient pas
Et l'on portait à la taille
Le vieux semoir d'autrefois -
Il fallait voir le geste habile
Du semeur à la volée,
Oubliant toute la fatigue
De sa marche cadencée -

C6 - Tout le monde avait sa vigne,
Et son cépage adoré,
Celui qui sur la colline,
Assurait boisson pour l'année -
Il fallait aux premiers signes
Du printemps tailler chaque pied,

Réduire, attacher ensemble
Les sarments trop envahissants -
Et puis venaient les vendanges,
Toute une organisation,
Mais aussi toute une ambiance
Entre diners, rires et chansons -

Ref. - On faisait aussi bon usage
De ces veillées bien inspirées,
Où s'entrelaçaient tous les âges
Dans le respect des traditions -
Témoins ces soirées mémorables
À l'heure de monder les noix,
Il n'y manquait pas une âme,
J'y suis allé tant de fois -
J'ai gardé la plus douce image
De ces heures de prédilection,
Que la nature nous ménage
Pendant la morte saison -

C7 - C'était la France profonde
Son train de vie quotidien,
Bien avant que dans le monde
Le progrès fasse chemin -
La vie n'était pas facile
Mais on se donnait la main,
Il fallait nourrir famille
Assurer le lendemain -

Ref. - J'ai souvenir de cette France
Comme on y vivait autrefois,
La vie était éprouvante
Mais on ne s'y trompait pas,
Car de la bonne terre à la table,
Il n'y avait que trois pas,
Et quoi de plus agréable
Qu'un bon potager chez soi -

C8 - Visiteur en ton passage
Tu as marché sur les pas
De l'un de ces beaux villages
Assurément Dauphinois,
Et dont l'histoire en puissance
Reflète tout un passé,
Tout comme elle a résonné
Dans le cœur de nos aînés,
Il aurait été dommage
De ne pas t'y arrêter ---

Joseph LAURENÇON

Cérémonie du 19 mars



Cérémonie du 8 mai 1945



Repas de quartiers



Les Granges

Repas de quartiers



Les Peytières

Temps forts

Cérémonie du 11 novembre à Beauvoir



Cérémonie du 11 novembre à St Jean



Temps forts

Matinée propre le 28 avril



Ces élèves de CM2 feront leur rentrée en 6^{ème}



Quand des touristes de passage nous écrivent...



Merci de nous montrer que l'échange est encore là, qu'on peut prendre sans toujours donner et recevoir sans échange.

Le partage, le don, et tous ces petits riens sont aussi précieux que tous ces livres dont on ne comprend pas toujours la quatrième de couverture.

Aller doucement en ville et avoir les yeux grands ouverts, pour tomber, ici, où on ne téléphone pas et où s'enferme quelques minutes pour sortir et éternuer à cause de ces pages poussiéreuses.

On n'a pas grand chose mais on voulait laisser des p'tites choses, par toi, lui, elle, ou cette famille entière qui ne peut pas rentrer entièrement.

17h14, 27 mai 2018, deux touristes.

Téléthon le 1er décembre 2018



Plus de 200 repas ont été servis cette année.

Le résultat du **Téléthon** est de 2 074,26 € (bénéfices repas, buvette et panier garni) + 30 € de dons, soit un total de **2 104, 26 €**.

Annonceurs

serrano.archi@gmail.com




Cyril SERRANO
ARCHITECTE D.P.L.G.
06.12.67.50.29



16, Impasse de la Machère, 38440 BEAUVOIR DE MARC



SOUS TRAITANCE SOUDURE SERVICES

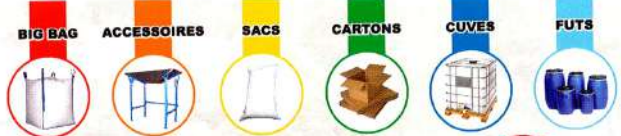
660A, Chemin de chasse – 38440 BEAUVOIR DE MARC – France
Tel: 04.74.87.03.58
Fax: 04.74.87.02.52

L-M-S CLIMATISATION
POMPES À CHALEUR
PLOMBERIE - ÉLECTRICITÉ
CRÉATION ET RÉNOVATION
DE SALLE DE BAIN

19, Lot. Les Varilles
38440 BEAUVOIR DE MARC
Tél. 06 83 51 46 59
E-mail : lms38440@gmail.com
www.lms38.fr



BIG BAG ACCESSOIRES SACS CARTONS CUVES FUTS



www.containers-service.com

Containers Service

Patrice BONNARDOT
P-D-G
06 14 39 33 97
210 Z.A. La Fontaine - 38440 BEAUVOIR DE MARC
Tél. 04 74 58 70 86 - Fax. 04 74 58 54 91
containerserv@orange.fr

ROSSI - ELECTRICITE

BATIMENT ET INDUSTRIE

Automatisme de Portail - Aspiration Intégrée
Chauffage Electrique - Domotique Appliquée
Alarme au Vol - Alarme Incendie - Vidéo de Surveillance

Za la Fontaine 38440 Beauvoir de Marc

Tél : 04.74.58.78.36 Fax : 04.74.58.77.49



Renergie

électricité
climatisation
renergie38@gmail.com
06 51 42 35 49
09 50 17 92 78

258 chemin de Gerbolle
38440 Beauvoir de Marc

Annonces

AGENT   

MÉCANIQUE - CARROSSERIE

Réparations, Entretien toutes marques
Atelier agréé camping-car
Vente de véhicules neufs et occasions toutes marques

Véhicules de courtoisie à votre disposition GRATUITEMENT

Tél. 04 74 59 91 97

DÉPANNAGE 24h/24
7 jours sur 7

ZAC des Echarrières
42 rue Stéphane Hessel
38440 St Jean de Bournay
chenavier.autos@orange.fr

ELECTRICITÉ AUTO
Pascal BALLY

PL - TP - MACHINES AGRICOLES

Réparation et Ventes
démarreurs et alternateurs
Toutes marques

Plus de 30 ans d'expérience

☎ 04 74 58 79 87
Portable 06 80 74 19 51

38440 ROYAS

Garage QUEMIN Denis

Réparations toutes Marques
Vente Véhicules Neufs et occasions

 **MOTRIO**
simplifions l'entretien auto

876 Avenue du Dauphiné

38790 CHARANTONNAY

04 74 59 00 20
garagequemin@orange.fr

Motrio, filiale du constructeur Renault

 **BESSE Christian**
407 chemin du Fouilleux
38440
Beauvoir de Marc
06.18.49.10.30

CHRISAUTOVINTAGE38

www.garage38.fr

mécanique auto
restauration de voiture ancienne
entretien, restauration, mécanique

chrisautovintage38@gmail.com

Horaires d'ouverture à partir du 01/01/2019
Du lundi au vendredi 8h - 12h et 14h - 18h
Samedi matin sur RDV 8h - 12h

www.lassalle-automobiles.com

GARAGE L'ASSALLE

CARROSSERIE (toutes marques / toutes assurances)
MÉCANIQUE (garantie constructeur préservée)

VEHICULES NEUFS ET OCCASIONS TOUTES MARQUES
Remises sur Françaises et Etrangères

Route de Vienne RD 53b - 38440 BEAUVOIR DE MARC

Tél. 04 74 59 95 27

 **AUTOVISION**
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Ouvert le samedi matin

Réservation en ligne sur :
www.autovision-38440.com

04 74 20 64 46

ZAC des Basses Echarrières
38440 ST JEAN DE BOURNAY

 **5€ de remise***
sur retour de ce coupon

* ou contre visite OFFERTE. Non cumulable

 **GONON - DHALLUIN**

Sanitaire - Plomberie - Chauffage

Installations et dépannages
Particuliers et professionnels

Tél. 04 74 58 71 34 - St Jean de Bournay
www.gonon-dhalluin.fr

 **PLOMBERIE CHAUFFAGE**
DEPANNAGE CREATION

FAURE Olivier

38440 Beauvoir de Marc
Tél. 06 13 55 51 59

Annonces

VENTE ET POSE DE CARRELAGE

AILLOUD LAURENT

186 ZA LA FONTAINE
38440 BEAUVOIR DE MARC

ailloud.laurent@orange.fr

0682221035



Cédric BERTHIER

**Plâtrier - Peintre
Décorateur**

1140 Chemin de La Nivolière - 38440 St JEAN de BOURNAY
Tél. 06 30 10 30 55 - berthiercedricpp@gmail.com

MAÇONNERIE RIBEIRO



Tél. 04 74 59 10 83
06 87 01 97 40

ribeiro-orlando@wanadoo.fr

Chemin de Moleze - 38790 CHARANTONNAY

MAÇONNERIE • TP • BA



S.A.R.L.
Vve CHATAIN

1274, avenue du Dauphiné - 38790 CHARANTONNAY
Tél. **04 74 59 03 09** - Fax 04 74 59 15 57
contact@maconneriechatain.fr - www.maconneriechatain.fr



JULLIEN S.A.S

- Charpente • Couverture • Zinguerie
- Maison et Extension ossature bois
- Fabrication et Installation de Menuiserie bois sans ou avec finition Garantie 10 ans

NEUF ET RENOVATION

Menuiserie Ext. PVC et ALU
Volets Bois - Volets Roulant - Brise Soleil
Porte de Garage - Portail - Porte d'entrée

Tél. 04 74 58 00 44 - Fax. 04 74 58 08 79
contact@julliensas.com
BP 11 - 38780 ESTRABLIN



Gillio Maçonnerie

Neuf et Rénovation

Tél: 04 74 58 70 43

gilliobat@yahoo.fr
38440 St Jean-de Bournay



JCB SAS
JACQUET
CHARPENTE BOIS

**Charpente Traditionnelle
Couverture . Zinguerie
Ossature Bois
Neuf et Rénovation**

38440 BEAUVOIR DE MARC - 04 74 58 28 83 www.jcbcharpentebois.com

Annonces

Qualiprev' Incendie

103 Rue de la plaine
Z.I de Lafayette
38 790 SAINT GEORGES D'ESPERANCHE

04.78.96.78.19
contact@qualiprev.fr



CUMIN TP

TERRASSEMENT - VRD

MAÇONNERIE PAYSAGÈRE

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

ÉTANGS - RÉNOVATION

1250 Route de Pignière
38300 TRAMOLÉ

04 74 18 62 52 - 06 86 42 53 16

Mail : cumin.tp@orange.fr

Site Web: www.cumin-tp.fr

B.M.T.P sarl

Christophe Bagnier



**Travaux Publics
Terrassement - VRD
Démolition
Goudronnage de cour**

Le Miraillet - 38440 Saint Jean de Bournay
Tél/Fax : 04 74 58 65 24 - bmtpsarl@orange.fr

Gedimat

MATÉRIAUX & BRICOLAGE

Des fondations aux finitions

MONTAGNAT

Tél. 04 74 58 74 25

gedimat.montagnat@wanadoo.fr

VIENNE MATÉRIAUX

Tél. 04 74 85 34 14

gedimat.viennemateriaux@gmail.com

77, Rue Louise Michel
38440 SAINT-JEAN-DE-BOURNAY

Route de Berardier
38200 JARDIN

FENETRES
bois - alu - pvc
VOLETS ROULANTS

Menuiserie Bourguignon

. ESCALIER
. DRESSING
. PARQUET
. CUISINE
. VITRAGE



maisondumenuisier.fr

04.74.58.50.62

Entreprise de Travaux Agricoles
SIMON Guillaume



06 85 43 54 82 38440 Ste Anne sur Gervonde
simon.guillaume38@orange.fr

V.G.M.S

Venet Audric: 06.81.75.05.60

Fixe: 04.74.58.78.53

Fax: 04.74.58.69.45

vgms.av@hotmail.com

ets-galifet@wanadoo.fr



169, Chemin du Fouilleux - 38440 Beauvoir de Marc

Annonces



Stéphane GAMBART
06 84 99 17 23

Entretien Parcs et Jardins
Elagage - Abattage

Le Colombier 38440 Beauvoir de Marc



Anthony Palle
PAYSAGISTE

AMENAGEMENT ET
ENTRETIEN DE JARDINS
CRÉATION - TAILLE
PLANTATION - CLÔTURE - PAVAGE
MAÇONNERIE PAYSAGÈRE
ARROSAGE AUTOMATIQUE

Port : 06-21-70-80-78
"Le Village" - 38440 Beauvoir de Marc

SERVICE À LA PERSONNE
ET 50% DE CRÉDIT D'IMPÔT SUR L'ENTRETIEN

LA MAIN VERTE
PAYSAGISTE

Entretien
Aménagement
Parcs et Jardins
Maçonnerie paysagère

Cédric LEMAIRE
38440 BEAUVOIR DE MARC

04 74 59 75 90
06 27 15 77 39



NEVEU - JARDIN & LOISIRS
04.74.58.70.72

145, impasse du Pré de la Barre
Z.A. du Pré de la Barre
38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

OUVERT 8 H -12 H & 14 H -18 H
Fermeture à 17 H le samedi
Ouvert le lundi de Mars à Juin
e-mail : neveu-jl@orange.fr

Les Jardins d'Elise
Production florale, fleuristerie, pépinière



2994, avenue du Dauphiné - 38790 CHARANTONNAY
☎ 04 74 59 09 82

lesjardins.elise@orange.fr
www.lesjardinsdelise-charantonnay.fr



sarl GERIN
Motoculture



L'Abbaye Nord - R.D. 502
38780 ESTRABLIN
Fax 04 74 16 05 87

04 74 16 18 29

Annonces

LE COMPTOIR LSG
BAR-RESTAURANT-TRAITEUR



04.27.69.06.04

spécialité cuisses de grenouilles à volonté

Route de Lyon-38440 ROYAS
lsg.38@hotmail.fr

Traiteur BROSSARD



Livraison de repas du lundi au vendredi
Prestations traiteur sur commande

55 ZA la Fontaine
38440 Beauvoir de Marc
04 74 58 68 03

contact@traiteurbrossard.fr
www.traiteurbrossard.fr



Fabrications artisanales

Boulangerie Pâtisserie
Yannick GIMARD
38440 BEAUVOIR DE MARC

04.74.48.64.68

Ouvert du Mardi au Dimanche

Pains variés, viennoiseries, large choix de pâtisseries, pièces montées, formules salées.....

Intermarché
SUPER

**SAINT JEAN
DE BOURNAY**



Au Domaine de Chasse
Gîte de France 3 épis
8 couchages - spa - salle de réception avec billard

Mme Béatrice LIAUD
881, chemin de Chasse
38440 Beauvoir de Marc
Tél. 06 52 84 21 33
Mail : beatrice.liaud@free.fr
www.gites-de-france-isere.com



**FUEL
OIL**



Eric Berthier

**Boissons Gazeuses
Vins - Champagnes**



12, Rue Hector Berlioz - 38440 St-Jean de Bournay
04 74 58 71 36

Tendance Coiffure
Salon de coiffure mixte

04 74 58 19 49

33, lot les Varilles
38440 Beauvoir de Marc



Ouvert du mardi au samedi

Annonces



Services à la personne :

- Ménage, repassage
- Nettoyage de vitres

06.43.17.88.19

bulledrsas@gmail.com

4A Impasse du 9 Avril - 38440 Beauvoir de Marc

Chemin Boyet
CABINET D'ADMINISTRATION DE BIENS

NOTRE CONCEPTION DU MÉTIER
"PÉRENNISER ET VALORISER VOTRE PATRIMOINE"

GESTION LOCATIVE • SYNDIC DE COPROPRIÉTÉS
TRANSACTION • LOCATION • CONSEIL EN PATRIMOINE

04 74 53 40 32

www.cheminboyet.fr

A.R.C. Sarl

Accompagnement - Gestion - Pilotage Tpe

Membre du réseau RIVALIS

RIVALIS
N°1 du Pilotage d'Entreprise

Dirigeant ou créateur d'entreprise, ne restez pas seuls.
Business Plan, Prévisionnel de trésorerie, analyse rentabilité,
calcul taux horaire, gestion administrative....

BEAUVOIR DE MARC

Tél : 06 84 59 33 64 – Mail : alain.roudet@orange.fr

Web : www.rivalis.fr - www.petite-entreprise.net

Courtage Assurances
Placements Prêts Conseils

CAP Conseils

Florent VERRIER

Partenaire SAGESSE

Pour les Professionnels et les Particuliers

375 A Ch. de la Gérardière

38440 Beauvoir de Marc

06 09 71 50 60

verrier.florent@gmail.com

Orias : 15 000 596 – RCS : 808 278 691

www.sagesse.fr

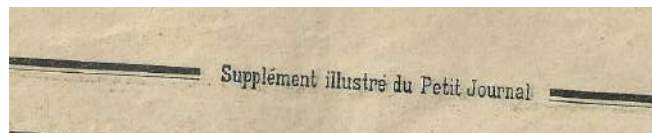


SAGESSE
VOTRE COURTIER D'ASSURANCES

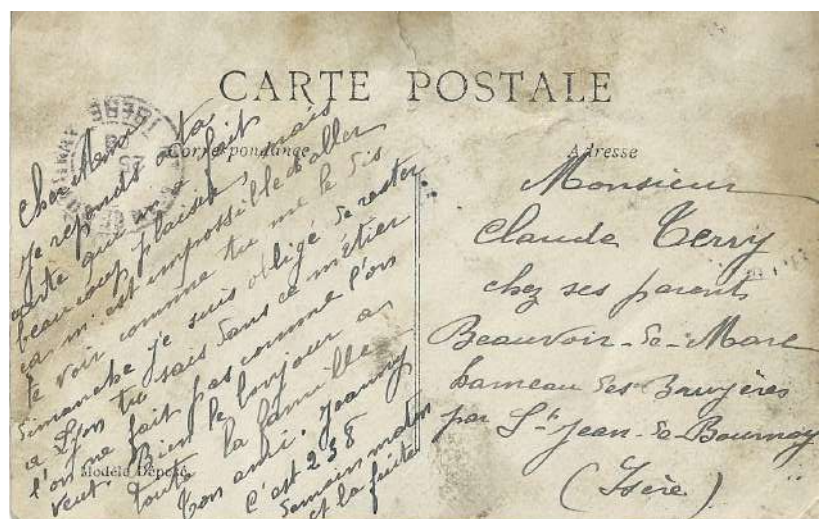
BROD' ON
Séverine Blanc
Broderie mécanisée & vente de textiles
38440 Beauvoir de Marc
Tél : 06.20.38.12.50
Personnalisez vos supports à votre image !
devis gratuit - de la pièce unique à la série

CHARDON Laurent
Cuisines
Bains
Salons
Meubles
Literie
Rangement
04 74 58 55 68
22 Route de Vienne
ST-JEAN-DE-BOURNAY
Pèrene
Des idées & du métier

La Mairie remercie tous les annonceurs pour leur participation à cette 49ème édition de notre bulletin annuel. Ils sont à votre service, n'hésitez pas à faire appel à eux.



**CENTENAIRE
11 novembre 1918**



Mairie de Beauvoir de Marc

91 chemin de la Fontaine

38440 Beauvoir de Marc

☎ 04 74 58 78 88

@ contact@beauvoir-de-marc.com



<http://www.beauvoir-de-marc.com>

